

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT

05

SOCIAL

01

INFRASTRUCTURE

03

ECONOMIE

06

SANTE PUBLIQUE

04

ADMINISTRATION

14

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

ENERGIE

05

RURAL

13

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1890

17 Septembre 2019

17 September 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	19/06/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°19/06/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2019 DU 11 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE VRD DE L'ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE L'UNIVERSITÉ DE MAROUA À KONGOLA
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	03-10-2019

2

Reference	19/04/AAONO/MINESUP/UMa/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°19/04/AAONO/MINESUP/UMa/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE PICK-UP 4X4, CLIMATISE, DIESEL, DOUBLE CABINE DE 09 CV À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE MAROUA
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	02-10-2019

3

Reference	19/03/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°19/03/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE AMBULANCE DE TYPE VAN A L'UNIVERSITE DE MAROUA
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	02-10-2019

4

Reference	0018/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0018/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 12/09/2019. POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LA CELLULE LOCALE DE SUIVI DU PROGRAMME C2D URBAIN CAPITALES REGIONALES. « EN PROCEDURE D'URGENCE »
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	01-10-2019

5

Reference	0019/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0019/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 12/09/2019POUR LA FOURNITURE DES TABLES BANCS DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DANS LA VILLE DE MAROUA DUPROGRAMME C2D URBAIN CAPITALES REGIONALES 2« EN PROCEDURE D'URGENCE »
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	01-10-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [N° D13-219/AONR/MINSANTE/CSPM-CNLS/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° D13-219/AONR/MINSANTE/CSPM-CNLS/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UNE FLOTTE TELEPHONIQUE AU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 09-10-2019

7

Reference [N°D13-218/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-218/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2019 POUR LA PRODUCTION DES OUTILS DE SYNTHESE DES DONNEES DANS LES FORMATIONS SANITAIRES (CARNETS DE FICHES DE COLLECTE DES DONNEES DE PECG, CDV, PTME/SMNI, MALADES PAR PROTOCOLE).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 16-10-2019

8

Reference [005bis/AONO/C-DIZ/SPM/CIPM/SG 2019 DU 09/09/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005BIS/AONO/C-DIZ/SPM/CIPM/SG 2019 DU 09/09/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE APPUI A LA VALORISATION DE LA JACINTHE D'EAU ET D'AUTRE PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTESDANS LE LAC OSSA(BEACH ET MEVIA)DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP 2019

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 01-10-2019

9

Reference [006bis/AONO/CIPM/C-DIZ 2019 DU 09/09/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006BIS/AONO/CIPM/C-DIZ 2019 DU 09/09/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RURALE : CARREFOUR MBIMBE - ECOLE BILINGUE ETIKA MBAMBOU - CES BILINGUE DE MBAMBOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIZANGUÉ, DÉPARTEMENTS DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP 2019

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 01-10-2019

10

Reference [011/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE ÉCLOSERIE ET D'UNE EXPLOITATION PISCICOLE DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTREFINANCEMENT: BIP, EXERCISE 2019.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 10-10-2019

11

Reference [096/AONO/CIPM/CCAA/](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000096/CIPM/CCAA/AONO DU 13 SEPT.-19 POUR LA FOURNITURE DES TENUES POMPIERS A LA CCAA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CCAA EXERCICE 2019 IMPUTATION BUDGÉTAIRE : TACHE : 30 401 005 LIGNE : 610 120

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 15-10-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	14/AONO/ADC/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 18/09/2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE SECOURS DE 110 KVA A LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SAIMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	21-10-2019

13

Reference	20/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°20/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2019 DU 11 SEPTEMBRE 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MISSION DE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE A L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE DE MAROUA. FINANCEMENT : BIP/MINEPAT-CHAPITRE 94
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	04-10-2019

14

Reference	21/AONR/MINESUP/ PRO-ACTP/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°21/AONR/MINESUP/ PRO-ACTP/CIPM/2019 DU 11 SEPTEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DES ETUDES POUR CERTAINS TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RENOVATIONS A LA FACULTE DES SCIENCES MEDICALES DE L'UNIVERSITE DE BUEA EN QUATRE (04) LOTS DISTINCTS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	04-10-2019

15

Reference	19/AONO/ MINESUP/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°19/AONO/ MINESUP/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE LA COMPOSANTE NORMALE AU PROGRAMME D'APPUI A LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, EN DEUX (02) LOTS.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	30-09-2019

16

Reference	008/AONO/ARSEL/DG/ARSEL/DAAFRH/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO ARSEL/DG/ARSEL/DAAFRH/CIPM/2019 DU 17/09/2019 POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES A L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	09-10-2019

17

Reference	11/DDC/M1NAT/REN/K22/CDPM/DIA/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°11/DDC/MINAT/REN/K22/CDPM/DIA/2019 DU 13/09/2019. EQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PALAR. FINANCEMENT : MINEPAT
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	03-10-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	12/DC/MINAT/REN/K22/CDPMP-DIA/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°12/DC/MINAT/REN/K22/CDPMP-DIA/2019 DU 13/09/2019. POUR LES EQUIPEMENTS EN MOBILIERS DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCALE DU DIAMARE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINDEVEL)EXERCICE 2019, LIGNE : AUTORISATION DE DEPENSE :
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-10-2019

19	Reference	002/AC/RC/DMK/C-YKO/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/DMK/C-YKO/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-10-2019

20	Reference	001/DC/SCOOPS AVEMRO /CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTES N° 001/DC/SCOOPS AVEMRO /CIPM/2019 DU 09/09/19 POUR LA FOURNITURE DES POUSSINS D'UN JOUR A LA SCOOPS AVEMRO
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	25-09-2019

21	Reference	002/DC/SCOOPS AVEMRO /CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTES N° 002/DC/SCOOPS AVEMRO /CIPM/2019 DU 09/09/19 POUR LA FOURNITURE DES INTRANTS ALIMENTAIRES (LOT 1) ET DES PRODUITS VETERINAIRES (LOT 2)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	25-09-2019

22	Reference	195850/DC/CIPM/MINDEF/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°195850/DC/CIPM/MINDEF/2019 DU 03 SEPT 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 12 KVA AU PROFIT DU TRIBUNAL MILITAIRE DE BERTOUA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	01-10-2019

23	Reference	195851/DC/CIPM/MINDEF/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°195851/DC/CIPM/MINDEF/2019 DU 03 SEPT 2019 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE REPROGRAPHIE AU CENTRE DE L'ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE L'AIR.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-10-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	003/DC/SCOOPS AVEMRO /CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 003/DC/SCOOPS AVEMRO /CIPM/2019 DU 09/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BATIMENTS D'ELEVAGE, LA REHABILITATION DU BATIMENT EXISTANT ET DES BUREAUX, POUR LE COMPTE DE LA SCOOPS AVEMRO DE LA REGION DE L'OUEST, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	25-09-2019

25

Reference	011 /C/F.32/SAEF Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011 /C/F.32/SAEF DU 03/09/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/F32/CDMPN/2019 DU 05/07/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC UNE SALLE SPÉCIALISÉE AU CETIC DE KOUOPTAMO URBAIN, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

26

Reference	20/CR/F.31/SAEF Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°20/CR/F.31/SAEF DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/DC/F.31/SAEF/CDPM/19 DU 25 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS AU LYCEE BILINGUE DE ZAVION DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU. LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU LYCÉE BILINGUE DE ZAVION MAITRE D'OUVRAGE : PRÉFET DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

27

Reference	N°000029/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°000029/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 16 SEPTEMBRE 2019 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A DEMANDE DE COTATION N°07/DC/MINJEC/CIPM/2019 DU 21 AOUT 2019 POUR L'ACQUISITION D'UN AUTOBUS DE MOBILISATION ET D'ENROLEMENT DES JEUNES A L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ).FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 26 347 02 65 00 10 2282
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

28

Reference	N°0008/C/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°0008/C/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°000015/AONO/MINDCAF/CIPM/2019 DU 18 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES ET ACCESSOIRES DU CADASTRE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	N°010/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 16 SEPT. 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2019 DU 22 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

30

Reference	013/C/F/CRPM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

31

Reference	012/C/F/CRPM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

32

Reference	19/C/C-BWA/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°19/C/C-BWA/2019 DU 30/08/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°16/AONO/C-BWA/CIPM/2019 DU 04 JUIN 2019 ENPROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DECONSTRUCTION DEL'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

33

Reference	02/C/CKY/SG/2019 Lire
Titre/objet	NO 02/C/CKY/SG/2019 DU 04 SEPTEMBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'EDUCATION DE BASE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE.(LOT 2) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KIBOUMMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTAFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

34

Reference	03/C/CKY/SG/2019 Lire
Titre/objet	NO 03/C/CKY/SG/2019 DU 04 SEPTEMBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (C.S.I) DE GAH-BAPE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTAFINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference	N°009/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 16 SEPT. 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2019 DU 22 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

36

Reference	N°011/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°011/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 16 SEPT. 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2019 DU 22 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (SITE HOTEL DE VILLE ET LOGEMENTS SOCIAUX) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

37

Reference	01/C/CKY/SG/2019 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'EDUCATION DE BASE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE.(LOT 1) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MANGONMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTAFINANCEMENT : BIP MINEBASE, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

38

Reference	N°00001811/C/MINEPAT/SG/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIFCOMMUNIQUE N°00001811/C/MINEPAT/SG/CIPM/2019, PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000001547/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 29 AOUT 2019, POUR L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES STATION WAGON ET D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 POUR LE COMPTE DU MINEPAT.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

39

Reference	N° 2189 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2189 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09 /AONO/ADC/CIPM/2019 DU 04/07/2019
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference	N°00001812/C/MINEPAT/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF COMMUNIQUE N°00001812/C/MINEPAT/SG/CIPM/2019, PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000001548/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 29 AOUT 2019, POUR L'ACQUISITION DE QUARANTE DEUX (42) MOTOS AU MINEPAT.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

41	Reference	19/CR/F.31/SAEF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°19/CR/F.31/SAEF DECLARANT INFRACTUEUX LA DEMANDE DE COTATION N°21/DC/F.31/SAEF/CDPM/19 DU 25 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENT SCOLAIRES PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

42	Reference	20/CR/F.31/SAEF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°20/CR/F.31/SAEF DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/DC/F.31/SAEF/CDPM/19 DU 25 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS AU LYCEE BILINGUE DE ZAVION DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU. LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU LYCEE BILINGUE DE ZAVION MAITRE D'OUVRAGE : PRÉFET DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

43	Reference	N°007/C/ CMBMO /SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/ CMBMO /SG/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CMBMO/CIPM/2019 DU 09 AOÛT 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM À LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

44	Reference	N°A99/C/ARSEL/DG/RepMdO/Onf Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°A99/C/ARSEL/DG/REPMDO/ONF DU 17/09/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/DAAFRH/SDAA/CIPM/2019 DU 15 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU A L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) (FINANCEMENT : BUDGET ARSEL, EXERCICE 2019).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

45	Reference	A262/C/ARSEL/DG/RepMdO/Onf Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/DAAFRH/DCCTRP/CIPM/2019 DU 01 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE FIN D'ANNEE DE L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL). (FINANCEMENT : BUDGET ARSEL, EXERCICE 2019).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

47	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

48	Reference	N°00001811/C/MINEPAT/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIFCOMMUNIQUE N°00001811/C/MINEPAT/SG/CIPM/2019, PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000001547/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 29 AOUT 2019, POUR L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES STATION WAGON ET D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 POUR LE COMPTE DU MINEPAT.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

49	Reference	N° 2189 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2189 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09 /AONO/ADC/CIPM/2019 DU 04/07/2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

50	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

51	Reference	19/DM/C-BWA/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 19/DM/C-BWA/2019 DU 30/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°16/AONO/C-BWA/CIPM/2019 DU04 JUIN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DESTRAVAUX DECONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

52

Reference	06 /DM/CA.BFM 1ER /2019 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 06 /DM/CA.BFM 1ER /2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER CHEVALIER DE L'ORDRE ET DE LA VALEUR MAÎTRE D'OUVRAGE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

53

Reference	N° 0926-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 Lire
Titre/objet	DECISION N° 0926-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

54

Reference	008/DP/F32/SAEF Lire
Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N° 008/DP/F32/SAEF DU 0 2 SEPT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRE N° 008/AONO/F32/MO/CDPMN/2019 DU 05 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE PLUS UNE SALLE SPECIALISEE AU CETIC DE KOUOPTAMO URBAIN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. PREFET DU DEPARTEMENT DU NOUN, CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR OFFICIER DU MÉRITE CAMEROURAIS
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

55

Reference	N°0171/D/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°0171/D/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°000015/AONO/MINDCAF/CIPM/2019 DU 18 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES ET ACCESSOIRES DU CADASTRE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

56

Reference	01/C/CKY/SG/2019 Lire
Titre/objet	NO 01/C/CKY/SG/2019 DU 04 SEPTEMBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'EDUCATION DE BASE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE.(LOT 1) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MANGON(LOT 2) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KIBOUM
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

57

Reference	N°038/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°038/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 16 SEPT. 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2019 DU 22 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

58

Reference	N°039/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°039/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 16 SEPT. 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2019 DU 22 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (SITE HOTEL DE VILLE ET LOGEMENTS SOCIAUX) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

59

Reference	02/C/CKY/SG/2019 Lire
Titre/objet	NO 02/C/CKY/SG/2019 DU 04 SEPTEMBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (C.S.I) DE GAH-BAPE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

60

Reference	N°037/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°037/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 16 SEPT. 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2019 DU 22 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

61

Reference	COMMUNIQUE N°001/C/L11-01/SMP/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/L11-01/SMP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS ET CONSULTATIONS
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

62

Reference	00000257/D/ARSEL/DG/DAAFRH/CIPM/ RepMdO Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/DAAFRH/DCCTRP/CIPM/2019 DU 01 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE FIN D'ANNEE DE L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

63

Reference	N° 00000256/D/ARSEL/DG/DAAFRH/CIPM/ RepMdO/Onf Lire
Titre/objet	DECISION N° 00000256/D/ARSEL/DG/DAAFRH/CIPM/REPMDO/ONF DU 17/09/2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/DAAFRH/SDAA/CIPM/2019 DU 15 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU A L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

64

Reference	32/DEC/C BAH/SG/ST/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N° 32/DEC/C BAH/SG/ST/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C BAH/SG/ST/CIPM CB-AG/2019POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE BAHAM, DEPARTEMENT ES HAUTS PLATEAUX
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

65

Reference	05 /DM/CA.BFM 1ER /2019 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 05 /DM/CA.BFM 1ER /2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER CHEVALIER DE L'ORDRE ET DE LA VALEUR MAÎTRE D'OUVRAGE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

66

Reference	N°007/D/C-MBMO/CIPM/SG du 10/09/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°007/D/C-MBMO/CIPM/SG DU 10/09/2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CMBMO/CIPM/2019 DU 09 AOÛT 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM À LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

67

Reference	21/DC/F.31/SAEF/CDPM/19 Lire
Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N°20/DP/P.31/SAEF/CDPM/19 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°21/DC/F.31/SAEF/CDPM/19 DU 25 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU. LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAMELO MAÎTRE D'OUVRAGE : PRÉFET DÉPARTEMENT BAMBOUTOS FINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

68	Reference	368/F/SG/DAAJ/CA Lire
	Titre/objet	DECISION REGIONALE N° 368/F/SG/DAAJ/CA DÉCLARANT L'INFRUCTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014BIS/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 DU 02 AOÛT 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT ABRITANT L'UNITÉ DE DIABÉTOLOGIE DE L'HÔPITAL RÉGIONAL DE BAFOUSSAM. LE GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'OUEST, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, THE SOVERNOR OF THE WEST REGION COMMANDEUR DE L'ORDRE DE LA VALEUR
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

69	Reference	20/DP/P.31/SAEF/CDPM/19 Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N°20/DP/P.31/SAEF/CDPM/19 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/AONO/F.31/SAEF/CDPM/19 DU 25 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DUN BLOC ADMINISTRATIF AU LYCEE BILINGUE DE ZAVION DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU. LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAMELO MAÎTRE D'OUVRAGE : PRÉFET DÉPARTEMENT BAMBOUTOS FINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

70	Reference	367/F/SG/DAAJ/CA Lire
	Titre/objet	DECISION REGIONALE N° 367/F/SG/DAAJ/CA DÉCLARANT L'INFRUCTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 DU 09 AOÛT 2019 POUR LA RÉALISATION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À BAPENG, ARRONDISSEMENT DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST. LE GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'OUEST, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, THE SOVERNOR OF THE WEST REGION COMMANDEUR DE L'ORDRE DE LA VALEUR
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

71	Reference	02/AD/F33/CDPM-/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF : N°02/AD/F33/CDPM-/2019 AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/F33/CDPM/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH ABABOUANTOU NGUIEU DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

72	Reference	001/AONO/F/F38/SAEF-AI/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF 001/AONO/F/F38/SAEF-AI/2019 DU12/09/2019 PORTANT SUR LA PROLONGATION DES DELAIS D'OUVERTURE DES OFFRES (AUCUN SOUMISSIONNAIRE ENREGISTRE) DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 (TROIS BIS)/AONO/F/F38/SAEF/CDPM-AI/2019DU 29/08/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIOND'UNFORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CARREFOUR DJEUKOUO, ARRONDISSEMENT DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

73

Reference	ADDITIF N°002/A/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/19 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°002/A/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/19 DU 17 SEPTEMBRE 2019RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 23 AOUT 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE RURALE CARREFOUR DIMALA – CARREFOUR SOHIANGA, ARRONDISSEMENT DE MESSONDO DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

74

Reference	07/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIFN°07/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2019 DU 30/08/2019 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) AUX ENTREPRISES DE LA BANQUE DE DONNEES DU PDRM II N° 009/AONO/MINADER/PDRM-II/CSPM/AI/2019 DU 30/08/2019 POUR LA CONSTRUCTION DE L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DES CENTRES DE SANTE EN SEPT (07) LOTS DISTINCTS DANS LES LOCALITES DE NDOUMKAIN (LOT 1), NGOUONDAM (LOT 2), KOUNDJA (LOT 3), NGOUOTOU (LOT 4), MACHOUTMBI (LOT 5), MATIAPON (LOT 6) ET MANKI (LOT 7) POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT PHASE II (PDRM-II), DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST (CAMEROUN). FINANCEMENT: BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT(BID).
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

75

Reference	001/DC/F/F38/SAEF-AG/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 001/DC/F/F38/SAEF-AG/2019 DU 13/09/2019PORTANT SUR LA PROLONGATION DES DELAIS D'OUVERTURE DES OFFRES (AUCUN SOUMISSIONNAIRE ENREGISTRE)DE LA DEMANDE DE COTATIONN° 02/DC/F/F38 /CDPM/SAEF -AG/2019 DU 21/08/2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DU KIT EQUIPEMENT MOBILIER DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DES HAUTS PLATEAUX, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DEL'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

76

Reference	ADDITIF N°003/A/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/19 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°003/A/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/19 DU 17 SEPTEMBRE 2019RELATIF À L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001 TER/DC/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 23 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ÉCOLES DE L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELE, RÉGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

UNIVERSITÉ DE MAROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°19/06/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2019 DU 11 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT DE VRD DE L'ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE L'UNIVERSITÉ DE MAROUA À
KONGOLA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 18 241 731340 2813

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Recteur de l'Université de Maroua, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux d'aménagement de VRD de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Maroua à Kongola.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent marché comprennent :

1	Installation de chantier
2	Terrassement
3	Reprofilage et compactage de la couche de forme
4	Mise en forme de la couche de forme
5	Remblais
6	Assainissement et Ouvrage

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trois cent cinquante millions (350 000 000) de F CFA TTC.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans les travaux de BTP.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

6. Financement

Les prestations objet du présent AAO sont financées par le BIP MINESUP, PRO ACTP, exercice 2019. Imputation : 51 18 241 731340 2813.

7. Consultation du Dossier

N/D

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu, aux jours et heures ouvrables, à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 699-861-277 / 693-500-805, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu versement d'une somme non remboursable de **175 000 (cent soixante-quinze mille)**, payable à la BICEC, «Compte Spécial CAS-ARMP».

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **03 octobre 2019** à 15 heures précises, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°19/06/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2019 du 11 septembre 2019**

Pour les Travaux d'aménagement de VRD de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Maroua à Kongola

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la livraison des prestations est de cinq **(05) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **7 000 000 (sept millions)** francs CFA.

Chaque caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations de l'article 6.1 du RPAO. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'AAO.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **03 octobre 2019** à 16 heures par la CIPM placée auprès de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausses déclarations et / ou des pièces falsifiées,
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Absence de déclaration sur l'honneur, attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par l'ARMP.
- Non satisfaction d'au moins 70% (trente-cinq (35) oui sur les quarante-neuf (49)) de critères essentiels

N.B : *Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du*

soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

N°	Critères	Critères
1	Présentation Générale de l'Offre	03 critères
2	Personnel	12 critères
3	Méthodologie	14 critères
4	Expérience dans les prestations similaires	11 critères
5	Moyens logistiques et matériels justifiés	7 critères
6	Preuves de l'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP)	2 critères

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre administrative aura été conforme, l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la DIPD ET LE COT l'UMa

MAROUA le 11 Septembre 2019

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

IDRISSOU ALIOUM

UNIVERSITÉ DE MAROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°19/04/AAONO/MINESUP/UMA/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN (01)
VÉHICULE PICK-UP 4X4, CLIMATISE, DIESEL, DOUBLE CABINE DE 09 CV À L'ECOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE MAROUA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
241319222001

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Recteur de l'Université de Maroua, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la fourniture d'un (01) véhicule pick-up 4x4, climatisé, diesel, double cabine de 09 CV à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de l'Université de Maroua.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

- La fourniture, le transport, la livraison sur site, les essais ou test de fonctionnalité et le démarrage du matériel roulant,

- La fourniture de l'outillage (trousse à outils, cric avec clé de roue, 1 roue de secours) ainsi que de la documentation (manuel d'entretien et de conduite et catalogue des pièces de rechange en français ou en anglais) - La fourniture de la carte grise, plaque d'immatriculation CEMAC, vignette fiscale, souscription d'une assurance automobile pour un an.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **28 000 000 (vingt-huit millions) F CFA.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'égalité de conditions aux concessionnaires de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans la fourniture de matériel roulant et les approvisionnements généraux.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les concessionnaires intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

6. Financement

Les prestations objet du présent AAO sont financées par le BIP de l'UMa de l'exercice 2019, sur la ligne d'imputation : Prog. 241 Activité 3.19- 222001 (ENSPM), Exercice 2019

7. Consultation du Dossier

N/D

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu **aux jours et heures ouvrables** à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 699-861-277 / 693-500-805, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) F CFA**, payable à la BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ».

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **02 octobre 2019 à 15 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°19/04/
AAONO/MINESUP/UMA/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE
PICK-UP 4X4, CLIMATISE, DIESEL, DOUBLE CABINE DE 09 CV À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE MAROUA**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures est d'un **(01) mois calendaire**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **560 000 (Cinq cent soixante mille) F CFA**. Chaque caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du RPAO. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'AAO.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **02 octobre 2019 à 16 heures** par la CIPM placée auprès de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations et / ou des pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non satisfaction d'au moins 70% critères essentiels ;

Absence de déclaration sur l'honneur, attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché

- au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par l'ARMP.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Critères	validation
- Les déclarations statistiques et fiscales des trois (03) dernières années, certifiées par l'autorité compétente	Oui/non
- L'accès à une ligne de crédit ou la preuve de la disponibilité des ressources financières propres supérieures ou égales à 75% du marché.	Oui/non
- La conformité des spécifications techniques du matériel roulant proposé	Oui/non
- Le calendrier de livraison du matériel roulant proposé	Oui/non
- Le service après-vente	Oui/non
- L'acceptation des conditions du marché	Oui/non

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès à la DIPD de l'UMa aux jours et heures ouvrables./-

MAROUA le 10 Septembre 2019

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

IDRISSOU ALIOUM

UNIVERSITÉ DE MAROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°19/03/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN (01)
VÉHICULE AMBULANCE DE TYPE VAN A L'UNIVERSITE DE MAROUA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
241319222001

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Recteur de l'Université de Maroua, Maître d'ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la fourniture d'un (01) véhicule ambulance de type van à l'Université de Maroua.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

- La fourniture, le transport, la livraison sur site, les essais ou test de fonctionnalité et le démarrage du matériel roulant,
- La fourniture de l'outillage (trousse à outils, cric avec clé de roue, 1 roue de secours) ainsi que de la documentation (manuel d'entretien et de conduite et catalogue des pièces de rechange en français ou en anglais) - La fourniture de la carte grise, plaque d'immatriculation CEMAC, vignette fiscale, souscription d'une assurance automobile pour un an.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (Trente millions) F CFA**.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'égalité de conditions aux concessionnaires de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans la fourniture de matériel roulant et les approvisionnements généraux.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les concessionnaires intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

6. Financement

Les prestations objet du présent AAO sont financées par le BIP de l'UMa de l'exercice 2019, sur la ligne d'imputation : Prog. 241 Activité 2.2- 222000 (SC UMa), Exercice 2019

7. Consultation du Dossier

N/D

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu **aux jours et heures ouvrables** à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 699-861-277 / 693-500-805, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) F CFA**, payable à la BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ».

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **02 octobre 2019 à 15 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°19/03/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN (01)
VÉHICULE AMBULANCE DE TYPE VAN A L'UNIVERSITE DE MAROUA**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage Délégué pour la livraison des fournitures est d'un **(01) mois calendaire**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **600 000 (Six cent mille) F CFA**. Chaque caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du RPAO. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'AAO.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en untemps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **02 octobre 2019 à 16 heures** par la CIPM placée auprès de l'Université de Maroua dans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape** : Evaluation des offres techniques
- **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations et / ou des pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non satisfaction d'au moins 70% critères essentiels ;
- Absence de déclaration sur l'honneur, attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par l'ARMP.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Critères	validation
- Les déclarations statistiques et fiscales des trois (03) dernières années, certifiées par l'autorité compétente	Oui/non
- L'accès à une ligne de crédit ou la preuve de la disponibilité des ressources financières propres supérieures ou égales à 75% du marché.	Oui/non
- La conformité des spécifications techniques du matériel roulant proposé	Oui/non
- Le calendrier de livraison du matériel roulant proposé	Oui/non
- Le service après-vente	Oui/non
- L'acceptation des conditions du marché	Oui/non

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès à la DIPD de l'UMa aux jours et heures ouvrables./-

MAROUA le 10 Septembre 2019

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

IDRISSOU ALIOUM

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0018/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 12/09/2019. POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LA CELLULE LOCALE DE SUIVI DU PROGRAMME C2D URBAIN CAPITALES REGIONALES. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT

BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE) , N/D

IMPUTATION

CCM152101 G

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme C2D Urbain Capitales Régionales dans la ville de Maroua, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Maroua (autorité contractante) lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire type PICK-UP 4X4 double cabine pour la Cellule Locale de Suivi dudit Programme.

2. Consistance des prestations

La fourniture objet du présent Appel d'Offres a les caractéristiques suivantes : • Un véhicule type Pick-up 4x4 double cabine, climatisé, avec moteur diesel type 5L-E de capacité minimale de 55 litres, de cylindrée 2986.

3. Cout Prévisionnel

Vingt-sept Millions cinq cent mille (27 500 000) de francs CFA TTC.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises compétentes dans le domaine ayant leur siège au Cameroun.

6. Financement

Le financement objet du présent Appel d'Offres sera assuré par la subvention C2D, objet de la convention d'affectation CCM152101 G du 28 juin 2018 au profit du PROGRAMME C2D URBAIN « Capitales Régionales ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Maroua, secrétariat du Délégué du Gouvernement, sis à l'hôtel de ville (Quartier Pitoiré, Tél/Fax 222 29 10 93, Maroua).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Maroua, secrétariat du Délégué du Gouvernement, sis à l'hôtel de ville (Quartier Pitoiré, Tél/Fax 222 29 10 93, Maroua) contre versement en espèces d'une somme de **100 000 FCFA** non remboursable auprès du Receveur Municipal de la Communauté Urbaine de Maroua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, ie nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **sept (07)** exemplaires dont l'original et six **(06)** copies marquées comme telles devront parvenir au plus tard le **01/10/2019 à 10 heures** au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine à Maroua. les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0018/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 12/09/2019. POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LA CELLULE LOCALE DE SUIVI DU PROGRAMME C2D URBAIN CAPITALES REGIONALES.

« EN PROCEDURE D'URGENCE ».

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres sera livrée en position rendu Garage Communauté Urbaine de Maroua dans un délai de **30 jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution bancaire de soumission d'un montant de **Cinq cent cinquante mille (550 000) F CFA**, établie par une banque figurant sur la liste des établissements bancaires ou organismes financiers agréés de premier rang par le Ministère des Finances, pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics conformément au Code des Marchés Publics. La liste de ces banques est jointe au présent DAO.

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine dans la salle des Actes à Maroua **le 01/10/2019 à partir de 11 heures**. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle à partir de 11 heures.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

1) Critères éliminatoires

Critère n°1A : Absence d'une pièce du dossier administratif ;

Critère n° 1B : Non-conformité des caractéristiques techniques de la fourniture ;

Critère n° 1C : Absence du service après-vente.

2) Critères essentiels

Critère n° 2A : références du fabricant comptant pour 40 %. Production d'un certificat d'origine et de la lettre d'engagement du fabricant ;

Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des trois dernières années ;

Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 30 %. Respect des délais du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive ou négative. Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

3) Evaluation des prix Seules les offres de prix des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse. Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu garage Communauté Urbaine à Maroua.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres le Marché sera attribué au soumissionnaire le moins-disant et dont l'offre a satisfait aux critères de qualifications.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Maroua ou à la Cellule Locale de Suivi du Programme C2D Urbain Capitales Régionales.

MAROUA le 12 Septembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

BAKARI ROBERT

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0019/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 12/09/2019 POUR LA FOURNITURE DES TABLES BANCS DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DANS LA VILLE DE MAROUA DU PROGRAMME C2D URBAIN CAPITALES REGIONALES 2« EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT

BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE) , N/D

IMPUTATION

N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme C2D Urbain Capitales Régionales dans la ville de Maroua, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Maroua (autorité contractante) lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des tables bancs pour la Cellule Locale de Suivi dudit Programme.

2. Consistance des prestations

La fourniture objet du présent Appel d'Offres a les caractéristiques suivantes :

- Taille de bureau : 1200*400*760 H mm ;
- Taille de chaise : 1200*240*440 H mm ;
- Casier à deux compartiment ;
- Dossier : 1300*150*25 mm ;
- Assise : 1300*200*25 mm ;
- Dessus : 1300*350*25 mm ;
- Cadre : tube rond 25mm et d'épaisseur 1.5mm en acier trempé de haute qualité avec revêtement en peinture à huile ;
- Nature des pièces en bois : Bois massif (iroko ou sapell) revêtu de deux couches de vernis cellulosique ;
- Le chanfrein (douceur) sur toutes les arêtes vives des pièces en bois ;
- Assemblage par vissage des pièces en bois - Assemblage par boulonnage et soudure de l'ossature métallique tel qu'indiqué sur le modèle de principe
- Les taquets (04 partable banc) en plastique

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quarante-sept Millions sept cent mille (47 700 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises compétentes dans le domaine ayant leur siège au Cameroun.

6. Financement

Le financement objet du présent Appel d'Offres sera assuré par les fonds C2D Urbain Capitales Régionales 2 à travers le budget de la Cellule Locale de Suivi de l'exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Maroua, secrétariat du Délégué du Gouvernement, sis à l'hôtel de ville (Quartier Pitoiré, Tél/Fax 222291093, Maroua)

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Maroua, secrétariat du Délégué du Gouvernement, sis à l'hôtel de ville (Quartier Pitoiré, Tél/Fax 222291093, Maroua) contre versement en espèces d'une somme de **cent mille (100000) F CFA** non remboursable auprès du Receveur Municipal de la Communauté Urbaine de Maroua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **sept (07)** exemplaires dont l'original et **six (06)** copies marquées commettelles et **une (01)** copie numérique devront parvenir au plus tard le **01/10/2019 à 10 heures** au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine à Maroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0019/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 12/09/2019. POUR LA FOURNITURE DES TABLES BANCS DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DANS LA VILLE DE MAROUA DU PROGRAMME C2D URBAIN CAPITALES REGIONALES 2 « EN PROCEDURE D'URGENCE »

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres sera livrée dans les locaux de la Communauté Urbaine de Maroua dans un délai de **160 jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations en quatre phases comme suite :

- Première phase : Présentation de l'échantillon -25 Jours ;
- Seconde Phase : Livraison des 250 table-banc -45 jours ;
- Troisième Phase : Livraison des 250 table-banc -45 jours ;
- Quatrième Phase : Livraison des 260 table-banc -45 jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution bancaire desoumission d'un montant de **neuf cent cinquante-quatre mille (954 000) FCFA** , établie par une banque figurant sur la liste des établissements bancaires ou organismes financiers agréés de premier rang par le Ministère des Finances, pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics conformément au Code des Marchés Publics. La liste de ces banques est jointe au présent DAO. L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle-ci entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une phase parla Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine dans la salle des Actes à Maroua le **01/10/2019 à 11heures** . Un seul représentant par soumissionnaire sera admis ensalle à partir de 11heures. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'yfaire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

11) Principaux critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

1) Critères éliminatoires

Critère n° 1A : Absence d'une pièce du dossier administratif ;

Critère n° 1B : Non-conformité des caractéristiques techniques de la fourniture ;

2) Critères essentiels

- Critère n° 2A : références du soumissionnaire comptant pour 40 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des trois dernières années.

- Critère n° 2B : délai de livraison comptant pour 40 %. Respect des délais du DAO ;

- Critère n°2C : Capacité financière du soumissionnaire comptant pour 20 %.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive ou négative. Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

3) Evaluation des prix Seules les offres de prix des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse. Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises avec livraison à la Communauté Urbaine de Maroua.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres le Marché sera attribué au soumissionnaire le moins-disant et dont l'offre a satisfait aux critères de qualifications.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Maroua ou à la Cellule Locale de Suivi du Programme C2D Urbain Capitales Régionales.

MAROUA le 12 Septembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

BAKARI ROBERT

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
D13-219/AONR/MINSANTE/CSPM-CNLS/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 RELATIF A LA MISE EN PLACE
D'UNE FLOTTE TELEPHONIQUE AU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA.**

FINANCEMENT

BANQUE MONDIALE (BM) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités programmées sur financement Fonds Mondial NFM (New Funding Mechanism), il est prévu la dotation mensuelle en crédit téléphonique du personnel.

A cet effet, le Ministre de la Santé Publique lance un Appel d'Offres National Restreint à l'intention des opérateurs de la téléphonie mobile installés au Cameroun pour la mise en place d'une flotte téléphonique au Comité National de Lutte contre le Sida.

2. Consistance des prestations

La mission consiste à :

- Fournir et assurer les services de communication téléphonique entre les membres de la flotte ;
- Fournir et assurer les services de communication téléphonique entre les membres de la flotte et les autres utilisateurs externes à la flotte du CNLS ;
- Fournir et assurer les services de communication téléphonique entre les membres de la flotte et les utilisateurs des autres opérateurs de téléphonie mobile ;
- Fournir et assurer les services de communication téléphonique entre les membres de la flotte et les autres réseaux internationaux ;
- Fournir et assurer les services de maintenance et d'entretien de la flotte téléphonique du CNLS ;
- Produire un rapport d'exécution au terme de chaque période ;
- Produire trimestriellement un rapport d'exécution ;
- Etre capable d'immigrer d'un forfait à l'autre ;
- Possibilité de faire des transferts de crédit (reconduction du crédit non consommé au cours du mois précédent) ;
- Possibilité de roaming ;
- Possibilité de faire des conférences call.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation pour les vingt quatre mois est de cinquante millions cent quatre vingt quatre mille seize (50 184 016) FCFA hors taxes, soit cinquante neuf millions huit cent quarante quatre mille quatre cent vingt (59 844 420) FCFA toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est restreinte aux opérateurs de la téléphonie mobile ci-après désignés suivant les orientations du MINMAP par lettre n°007878/L/PR/MINMAP/DGMAS/ DMAG/CE2/ya du 10 novembre 2016. Il s'agit de :

ENTREPRISE	CONTACT
CAMTEL	B.P : 1 571 Yaoundé Tél : 222 23 40 65
MOBILE TELEPHONIQUE NETWORKS CAMEROUN LIMITED (MTN)	B.P : 15 574 DOUALA Tél: 237 679 00 90 00
ORANGE Cameroun	BP : 1 864 Douala
NEXTEL	

BP : 990 Douala



5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par la subvention **Fonds Mondial-Nouveau Mécanisme de Financement pour la partie hors taxes et le budget de l'Etat pour les taxes.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE)** sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, **Tél./fax : 222 22 10 21** dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du **Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE)** sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, **Tél./fax : 222 22 10 21**, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable **de soixante mille (60 000) francs CFA.**

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres et portera les coordonnées du soumissionnaire.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél./fax : 222 22 10 21, au plus tard le 09 octobre 2019 à 10 heures précises, et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
D13-219/AONR/MINSANTE/CSPM-CNLS/2019 DU 10/09/2019*

*RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UNE FLOTTE TELEPHONIQUE AU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE
SIDA
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de vingt quatre (24) mois répartis comme suit :

- Tranche ferme : douze (12) mois, 1er septembre 2019 au 31 août 2020 à minuit ;
- Tranche conditionnelle : douze (12) mois, 1er septembre 2020 au 31 août 2021 à minuit.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce No11 du DAO d'un montant de 1 196 888 (un million cent quatre vingt seize mille huit cent quatre vingt huit) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le 09 octobre 2019 à 11 heures précises, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du CNLS dans la salle de réunion du Comité National de Lutte contre le Sida sis à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.

Elle s'effectuera en présence ou non des soumissionnaires ou leurs représentants ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels.

Critères éliminatoires

- Fausses déclaration ;
- Documents falsifiés ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur datée et signée de non-abandon d'un marché antérieur ;
- Absence ou non-conformité du dossier administratif après les 48 heures accordées après l'ouverture des offres ;
- Présence des éléments financiers dans l'offre
- Note technique inférieure à 70/100 points.

- Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères suivants:

Critères	Barème
Expérience (références) générale de l'opérateur dans le domaine de la flotte	30 points
Qualité technique de la proposition de service	30 points
Couverture réseau national	30 points
Autres clauses avantageuses	10 points
Total	100 points

13. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service des Marchés du MINSANTE**, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé ou à la

Section Passation des Marchés du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS), Porte 011, situé à côté de l'Ecole Publique Camp Bové à Yaoundé, Tél : 222 22 57 58.

YAOUNDE le 10 Septembre 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-218/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2019 POUR LA PRODUCTION DES OUTILS DE SYNTHESE DES DONNEES DANS LES FORMATIONS SANITAIRES (CARNETS DE FICHES DE COLLECTE DES DONNEES DE PECG, CDV, PTME/SMNI, MALADES PAR PROTOCOLE).

FINANCEMENT

BANQUE MONDIALE (BM) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert a pour objet la production des outils de synthèse des données dans les formations sanitaires (carnets de fiches de synthèse de prise en charge globale (PECG), conseil dépistage volontaire (CDV), prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME)/ santé maternelle néonatale et infantile (SMNI), malade par protocole).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

N° d'ordre	Désignation	Quantité à produire	
		Anglais	Français
1	Production des Carnets de fiches de collecte des données de PECG + malade par protocole + suivi des stocks + CDV + TS	1 406	5 625
2	Production des fiches de reporting mensuel des données PTME	1 593	6 375

NB 1: Les échantillons sont disponibles au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique

NB 2 : Joindre un (01) échantillon de chaque carnet proposé dans l'offre, soit un total de quatre échantillons.

3. Cout Prévisionnel

Les enveloppes prévisionnelles sont les suivantes : Montant HT : 54 000 000 FCFA. Montant TTC: 64 395 000 FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux imprimeurs ayant une expérience dans la production de ce type de document.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées sur la subvention du Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme – NMF, pour la partie HT et le budget de l'Etat pour les taxes.

Les enveloppes prévisionnelles sont les suivantes : Montant HT : 54 000 000 FCFA. Montant TTC: 64 395 000 FCFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél/Fax : 222 22 10 21

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél/Fax : 222 22 10 21, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme de soixante dix mille (70 000) FCFA non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au plus tard **le 16 octobre 2019 à 10 heures, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-218/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2019 POUR LA PRODUCTION DES OUTILS DE SYNTHESE DES DONNEES DANS LES FORMATIONS SANITAIRES.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **quarante-cinq (45) jours**. Les carnets produits seront livrés dans les Groupes Techniques Régionaux (GTR) et au Groupe Technique Central du Comité national de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) à Yaoundé.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution de soumission est d'un million deux cent quatre vingt sept mille neuf cent (1 287 900) FCFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances de la République du Cameroun, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 16 octobre 2019 à 11 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité National de Lutte contre le Sida dans la salle de réunion du Comité National de Lutte contre le Sida sise à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après ouverture des offres ;
- Fausses déclarations ;
- Documents falsifiés ;
- Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;
- Absence des échantillons ;
- Absence du Bilan certifié par un Expert-Comptable agréé ou la DSF justifiant de la propriété du matériel d'imprimerie ;
- Note technique inférieure à 80 % de « OUI » sur 100 ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du non-abandon d'un marché antérieur ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Critères techniques majeurs des dossiers médicaux non satisfaits à 100%.

CRITERES ESSENTIELS :

- i) Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- ii) Exhaustivité et conformité des registres proposées aux Spécifications Techniques du Dossier d'Appel d'Offres ;
- iii) Expérience dans les prestations similaires ;
- iv) Planning et délai d'exécution.

Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et à au moins 80% des critères essentiels.

13. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques contenues dans le dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Section Passation des Marchés du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le SIDA porte 010, situé à proximité du siège de la Croix Rouge (téléphone 222 22 57 58 / fax 222 23 34 39), **dès publication du présent avis.**

YAOUNDE le 10 Septembre 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE DIZANGUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005BIS/AONO/C-DIZ/SPM/CIPM/SG 2019 DU 09/09/2019,
 EN PROCEDURE D'URGENCE APPUI A LA VALORISATION DE LA JACINTHE D'EAU ET D'AUTRE
 PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTESDANS LE LAC OSSA(BEACH ET MEVIA)DANS
 L'ARRONDISSEMENT DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
 FINANCEMENT : BIP 2019**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 53 28 641406 2247

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public 2019, le Maitre d'ouvrage Délégué Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Dizangue, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'Appui à la valorisation de la jacinthe d'eau et d'autres plantes aquatiques envahissants dans le Lac Ossa (Beach ; Mévia)dans l'Arrondissement de Dizangue, Département de la Sanaga Maritime, Région du littoral.

2. Consistance des prestations

I-TRAVAUX PREPARATOIRE

II- TRAVAUX PROPREMENT DITES

III-VALORISATION

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est Vingt Millions (20 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux seront constitués en lot1unique

Département	Arrondissement	N° de lot	Désignation du projet	Montant en F CFA	Imputation
SANAGA-MARITIME	DIZANGUE	lot 1	Appui a la valorisation de la jacinthe d'eau et d'autre plantes aquatiques envahissants dans l'arrondissement de Dizangué, Département de la Sanaga maritime, région du littoral.	20 000 000	53 28 641406 2247
TOTAL				20 000 000	

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Environnement de la protection de la nature et du développement durable de l'Exercice 2019 sur la ligne d'imputation n° 53 28 641406 2247 budget d'investissement Public **2019**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat général de la Commune de Dizangué Tél : 696 72 21 20 /696 76 50 35 après publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de Dizangué Tél : 696 72 21 20 /696 76 50 35, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30 000 (Trente Mille)** Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de Dizangué.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat Général de la commune de Dizangué Tél : 696 72 21 20 /696 76 50 35, au plus tard le **01/10/2019 à 11heures** précises et devra porter la mention :

**“Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°005bis/AONO/C-DIZ /SPM/CIPM/2019 du 09/09/2019
Pour l'Appui à la valorisation de la jacinthe d'eau et d'autres plantes aquatiques envahissantes dans le Lac
OSSA dans l'Arrondissement de Dizangué, Département de la Sanaga Maritime, Région du littoral.
« En procédure d'urgence »
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **deux (02) mois** à compter de la notification de l'ordre de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit Toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.

Ils doivent porter le numéro et l'objet de l'appel d'offre, sont adressés au maître d'ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **01/10/2019 à 12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des de la Commune de Dizangué dans sa salle des Actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- Suspension à la Commande Publique ;
- Absence d'un sous-pli ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, ayant obtenu au moins **75%** de 'oui' de la grille d'évaluation issue de la décomposition des critères essentiels en sous critères et présentant une offre financière évalué la moins- disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du Maître d'Ouvrage Tél : 696 72 21 20 /696 76 50 35 dès publication du présent avis.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DIZANGUE le 9 Septembre 2019

Le ADJOINT AU MAIRE

DIWOUTHA Maurice François

COMMUNE DE DIZANGUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006BIS/AONO/CIPM/C-DIZ 2019 DU 09/09/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RURALE : CARREFOUR MBIMBE - ECOLE BILINGUE ETIKA MBAMBOU - CES BILINGUE DE MBAMBOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIZANGUÉ, DÉPARTEMENTS DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public 2019, le Maitre d'Ouvrage Délégué de la Commune de Dizangué, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Dizangué, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien de la route rurale : **Carrefour Mbimbe - Ecole Bilingue Etika Bambou - Ces Bilingue de Mbambou** dans l'Arrondissement de Dizangué, Département de la Sanaga- Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes:

1-SERIE 100: INSTALLATION;

2-SERIE 200: Emprise;

3-SERIE 300: TERRASSEMENT- CHAUSSEE;

4-SERIE 400: OUVRAGES ET ASSAINISSEMENT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-sept Millions sept cent soixante-dix-huit (27 778 000) Francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux seront constitués en un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics de l'Exercice 2019sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétaire de la Mairie de Dizangué Tél : 696 72 21 20 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit Secrétariat de la Mairie de Dizangué, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30.000 (trente milles) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de Dizangué ou à la Recette des finances d'Edéa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétaire de la Mairie de Dizangué, au plus tard le **01/10/2019 à 11heures** précises et devra porter la mention :

**“Avis d’Appel d’Offres National Ouvert
N°006BIS/AONO/C-DIZ /CIPM//2019 du 09/09/2019
Pour les travaux d'entretien de la route rurale : Carrefour Mbimbe - Ecole Bilingue Etika Mbambou - Ces
Bilingue de Mbambou dans l'Arrondissement de Dizangué, Département de la Sanaga- Maritime, Région du
Littoral.
En procédure d'urgence
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'ordre de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **Cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent soixante (555 560) Francs CFA** toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administrative l'offre technique l'offre financière doivent être placées des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.

Ils doivent portées le numéro et l'objet de l'appel d'offre, sont adressés au maitre d'ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **01/10/2019 à 12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission de Passation des Marchés de la Préfecture dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Suspension à la Commande Publique ;
- Omission dans les bordereaux des prix unitaire d'un prix unitaire quantifié ;
- La non règlementation dans les 48 heures d'après dépouillement ;
- Absence d'un prix;
- Absences d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission.
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des 02 dernières années

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels
- Matériels ;
- Méthodologie et organisation.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, ayant obtenu au moins **75%** de 'oui' de la grille d'évaluation issue de la décomposition des critères essentiels en sous critères et présentant une offre financière évalué la moins- disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours a compté de la date de dépôt de celles-ci

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Secrétariat Particuliers du Préfet de la Sanaga Maritime, soit dans les services du Maître d'Ouvrage Tél : 696 72 21 20 dès publication du présent avis.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DIZANGUE le 9 Septembre 2019

Le ADJOINT AU MAIRE

DIWOUTHA Maurice François

COMMUNE DE YOKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE
ÉCLOSERIE ET D'UNE EXPLOITATION PISCICOLE DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU
MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE/FINANCEMENT: BIP, EXERCISE 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de YOKO, Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune de YOKO, un Avis d'Appel d'offres National ouvert en procédure d'urgence, POUR LES TRAVAUX DE CREATION D'UNE ECLOSERIE ET D'UNE EXPLOITATION PISCICOLE DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter comprennent :

- L'installation de chantier- amenée et repli du matériel;
- Les études techniques (projet d'exécution, plans de recollements)
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture ;
- Les menuiseries bois ;
- Les menuiseries métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Et la fourniture d'un kit (équipement d'une éclosérie).

3. Cout Prévisionnel

pour un montant de **dix (10 000 000) millions de francs CFA. .**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux de pisciculture et de BTP.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPIA transféré à la Commune de Yoko, Exercice 2019

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès de la Commune de YOKO sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20.000) francs CFA à la Recette Municipale de la Commune de YOKO** dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir dans les services du Maître d'ouvrage (Mairie de Yoko – Secrétariat général) au plus tard **le 10 Oct. 2019 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM/2019 DU 16 Sept. 2019 POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE ÉCLOSERIE ET D'UNE EXPLOITATION PISCICOLE DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **deux cent mille (200 000) francs CFA** :

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont:

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Tout e offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 10 Oct. 2019 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Mairie de Yoko.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, elle analysera les plis déclarés acceptables pour une évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes**:

- **1^{ère} étape:** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape:** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape:** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Portant sur les pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, (**Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics**).
- b) Pièce falsifiée ou scannée (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

Portant sur l'Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning »;
- c) Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels;

12.1.3: Portant sur l'Offre financière

- a) Offre financière incomplète;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

12. 2. Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)

- i) Attestation de visite des lieux; (03 points)
- ii) Personnel d'encadrement ; (06 points)
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels (02 points) ;
- iv) les références et capacité financière de l'entreprise ;(03 points)
- v) Méthodologie d'exécution des travaux; (04 points)

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 70% des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

NB : Toute entreprise ayant abandonné un contrat lié à la commande publique (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et/ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics est d'office éliminée.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de YOKO, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre commande de façon satisfaisante et dont **l'offre financière a été évaluée la moins disante**.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YOKO – Secrétariat général.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 1517

YAOUNDE le 16 Septembre 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000096/CIPM/CCAA/AONO DU 13 SEPT.-19 POUR LA FOURNITURE DES TENUES POMPIERS A LA CCAA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CCAA EXERCICE 2019 IMPUTATION BUDGÉTAIRE : TACHE : 30 401 005 LIGNE : 610 120

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de tenues des pompiers.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres portent sur la fourniture de tenues des pompiers.
Les caractéristiques desdits matériels sont définies dans les spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante millions (50 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux fournisseurs exerçant sur le territoire national et spécialisés dans les domaines de la fourniture des équipements de protection individuelle.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CCAA de l'exercice 2019 sur la tâche 30 401 005 et la ligne 610 120.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la CCAA (Direction Générale - Sous-Direction des Marchés Publics), BP 6998 Yaoundé, téléphone : 237 222 30 30 90 ; 222 30 47 66, fax : 222 30 33 62/655 952 524, E-mail : contact@ccaa.aero, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de la Cameroun Civil Aviation Authority (CCAA) Direction technique (Sous-direction des Marchés) sise à la Base Aérienne 101 de Yaoundé, (Téléphone 222 30 30 90/655 952 524) dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de soixante-cinq mille (65 000) francs CFA au compte n° 33598860001 94 intitulé CAS-ARMP domicilié dans toutes les agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de la Cameroun Civil Aviation Authority (CCAA), Direction technique (Sous-direction des Marchés Publics), sise à la Base Aérienne 101 de Yaoundé au plus tard **le 15 octobre 2019 à 14h** et devra porter la mention :

« **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**

N° 00000096/AONO/CCAA/CIPM/2019 du 13 sept.-19 POUR LA FOURNITURE DE TENUES DES POMPIERS.

(En procédure d'urgence)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant d'un million (1 000 000) francs CFA. Elle doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) seul temps. L'ouverture des enveloppes administratives, techniques et financières aura lieu **le 15 octobre 2019 à 15h** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CCAA dans la salle des conférences dudit établissement sis à la Base Aérienne 101 de Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Pièces administratives falsifiées ;
- Offres incomplètes (offre technique, offre financière);
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif ;
- Absence d'un certificat d'origine du matériel proposé ou d'un certificat de garantie délivré par le fabricant des équipements au profit du soumissionnaire ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-présentation des échantillons du matériel ci-après à l'ouverture des offres : la veste d'intervention, les rangiers RANGLFG, le casque pour pompier et le pantalon SPF1 ;
- Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou le dossier technique ;
- Nombre de critères essentiels inférieur à moins de 16/22 sous-critères.

2. Critères essentiels

Les critères essentiels portent sur :

- présentation de l'offre (reliure, pagination, pièces placées dans l'ordre, couleur des intercalaires autres que la couleur blanche) **(04 oui)** ;
- références dans la réalisation de services identiques **(16 oui)** ;
- respect du délai de garantie de six (06) mois **(01 oui)** et,
- respect du délai de livraison de 60 jours **(01 oui)**.

15. Attribution

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Maître d'Ouvrage, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant (quatre-vingt-dix) 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la CCAA, (Direction Générale, Direction Technique (Sous-Direction des Marchés Publics), BP 6998 Yaoundé, téléphone : 237 222 30 30 90 ; 2 22 30 47 66, 699 85 24 13, fax : 222 30 33 62, e-mail : contact@ccaa.aero.

Dénonciation.

Pour tous actes contraires à la procédure réglementaire ou ayant trait à la fraude et à la corruption, bien vouloir saisir le MINMAP par téléphone ou par SMS aux numéros : 673 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 13 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 18/09/2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE SECOURS DE 110 KVA A LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
23440902

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation du plan d'actions de la société Aéroports Du Cameroun SA pour l'exercice 2019, le Directeur Général-Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène de secours de 110 KVA à la Direction de l'Exploitation de la société Aéroports Du Cameroun SA., sise à l'Aéroport International de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en :

- La fourniture et installation d'un groupe électrogène version insonorisé de 110 KVA ;
- La construction d'un local de 2,80 m x 5,00 m pour groupe électrogène ;
- La fourniture et la pose de câbles de puissance et de commande ;
- La prolongation de l'évacuateur des gaz surchauffés par le fournisseur ;
- La réalisation d'une prise de terre sur le groupe ;
- La fourniture et la pose d'une gaine d'extraction ;
- La fourniture d'une citerne en résine époxy visible de 5000 L servant d'appoint gasoil et la réalisation d'un circuit comportant de la tuyauterie gasoil pour alimentation cuve interne groupe 110 KVA ;
- Le raccordement du groupe, la mise en service de l'ensemble ;
- La formation sur site à l'utilisation de sept personnes du service maintenance.

Les détails sont contenus dans le Cahier des clauses techniques particulières et le devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études est d'environ trente-quatre millions cinq cent mille (34 500 000) F CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leur siège en République du Cameroun, et spécialisées dans la fourniture et l'entretien des groupes électrogènes.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2019, Ligne 23440902.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

Visite du site

Pour une meilleure appréciation des prestations à réaliser, il est prévu une visite guidée du site à l'intention des soumissionnaires le **11/10/2019** à partir de 11 heures, le point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Douala.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le **21/10/2019 à 13 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 18/10/2019

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE SECOURS DE 110 KVA A LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les prestations soient exécutées dans un délai de **trois (03) mois**. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **six cent quatre-vingt-dix mille (690 000) Francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **21/10/2019 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. siégeant en séance publique dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, porte 1102-386.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon les points essentiels ci-après

Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative page 29) ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 30) ;
- c) Absence de l'agrément du fabricant ou revendeur agréé en cours de validité ;
- d) Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et inscription dans la liste des entreprises défaillantes (document à joindre dans le dossier technique).
- e) Nombre de oui inférieur à **dix-huit (18)** de la notation des sous-critères des critères essentiels ;
- f) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- h) Non-conformité du matériel et des équipements avec les spécifications techniques majeures notamment, puissance (continu ?100, secours?110); facteur de puissance (Cos Phi?0,8), Puissance nominale (continu 96,5 ? 97,5 ? 98, secours ?105,8 ? 107,2 ?109), autonomie (heures 10 ? 12 ? 15);
- i) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière.

Critères essentiels

- 1. Références en prestations similaires : oui/non
- 2. Qualité du personnel d'intervention : oui/non
- 3. Moyens matériels oui/non
- 4. Garantie oui/non
- 5. Service après vente oui/non
- 6. Capacité financière : oui/non
- 7. Note méthodologique : oui/non
- 8. Preuves d'acceptation des conditions du marché : oui/non
- 9. Attestation de visite de site oui/non
- 10. Présentation de l'offre : oui/non

Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60)** jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt desdites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen

Tél. 222 23 36 02 poste 414.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;**
- Numéro vert CONAC : **1517.**

YAOUNDE le 11 Septembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°20/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2019 DU 11 SEPTEMBRE 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN
BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MISSION DE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
PEDAGOGIQUE A L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE DE MAROUA.FINANCEMENT :
BIP/MINEPAT-CHAPITRE 94**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans la perspective de l'amélioration du cadre des enseignements à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de l'Université de Maroua , le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur lance un Appel d'Offres National Restreint pour la sélection d'un Consultant chargé d'assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Restreint comprennent :

- 1) la vérification des prescriptions techniques des produits à utiliser conformément au CCTP ainsi que la validation du plan d'assurance qualité présenté par l'entreprise et garantissant la bonne exécution des travaux suivant les normes et règles de l'art en la matière ;
- 2) la vérification technique et la conformité du programme d'exécution du marché des travaux de l'entreprise conformément aux exigences du marché des travaux souscrit ;
- 3) la vérification et la mise en application des consignes de sécurité dans l'enceinte du site du projet et en particulier dans le chantier des travaux.
- 4) le suivi permanent de l'exécution des travaux conformément au Cahier des Clauses Techniques, des plans approuvés ;
- 5) l'organisation des réunions de chantier, la rédaction des procès-verbaux de réunions de chantier et des rapports mensuels sur l'état d'avancement des travaux, des difficultés rencontrées et des solutions envisageables permettant d'y faire face.
- 6) la transmission des différents rapports ainsi que tous les autres documents approuvés rentrant dans le cadre de l'exécution des travaux ;
- 7) la rédaction du rapport final marquant la fin de l'exécution des travaux assorti des observations, des recommandations et de l'avis technique de la Maîtrise d'œuvre Technique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **Quarante-sept millions (47) millions** de FCFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Cabinets d'Architecture et Bureaux d'Etudes Techniques de droit Camerounais pré-qualifiés à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°06/ASMI/MINESUP/PRO-ACTP/2019 du 01 mars 2019. Il s'agit de :

N°	Noms des Cabinets pré-qualifiés	Adresses
1.	GENERAL ENGINEERING	B.P 18 006 Yaoundé Tél. 699 35 76 03
2.	INTEGC SARL	B.P 11088 Yaoundé Tél. 699 92 48 95
3	A M AFRIKAN METHOD	B.P. 2833 Yaoundé Tél. : 242 10 62 76

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public-du MINEPAT, exercice 2019, Chapitre 94.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, téléphone 222226691.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, sise au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone 222 22 68 21, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, au Trésor Public, au titre des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au plus tard le 04 octobre 2019 à 14 heures précises, heure locale, au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, sise au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone 222 22 68 21.

Elle devra porter la mention suivante :

*«APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°20/AONR/MINESUP/
PRO-ACTP/CIPM/2019 DU 11 septembre 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAUX D'ETUDES CHARGE
DE LA MISSION DE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE A L'ECOLE
NATIONALE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE DE MAROUA
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **neuf (09) mois**, à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **neuf cent quarante mille (940 000) francs CFA**.

Ladite caution doit avoir une validité de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. Seront d'abord ouvertes les enveloppes A et B, puis, dans un deuxième temps, l'enveloppe C.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 04 octobre 2019 à partir de 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINESUP, sise au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2 à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme, après 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- ~~Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;~~

- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- Omission d'un prix dans le bordereau des prix.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	CRITERE ESSENTIEL	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation)	20 points
C	Expérience générale du consultant dans les prestations similaires	05 points
D	Références du consultant pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	10 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	50 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
TOTAL		100 points

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres. C'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé, lequel sera attributaire et invité à des négociations pour la signature du contrat.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, téléphone 222226691.

YAOUNDE le 11 Septembre 2019

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°21/AONR/MINESUP/
PRO-ACTP/CIPM/2019 DU 11 SEPTEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS CHARGÉS
DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES POUR CERTAINS TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE
RÉNOVATIONS À LA FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES DE L'UNIVERSITÉ DE BUEA EN QUATRE
(04) LOTS DISTINCTS**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet, la sélection de cabinets chargés de la réalisation des études pour certains travaux de construction et de rénovations à la faculté des sciences médicales de l'Université de Buea en quatre (04) lots distincts.

2. Consistance des prestations

Les prestations spécifiées dans les Termes de Références (TDR) sont réparties en quatre lots. Les trois premiers lots seront exécutés pour chacun des lots en trois phases ainsi qu'il suit :

Pour les lots 1,2 et 3 :

- Phase 1 : Etudes APS ;
- Phase 2 : Etudes APD ;
- Phase 3 : Dossier d'exécution des ouvrages (DEO).

Pour le lot 4 :

- Phase 1 : Constat d'état des lieux ;
- Phase 2 : Détermination des besoins ;
- Phase 3 : Conclusions et propositions.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération de l'étude préalable est le suivant :

	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4
Cout prévisionnel en FCFA	20 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de quatre (04) lots distincts définis comme suit :

- Lot 1 : Réalisation des études architecturales et techniques d'une clôture autour du complexe de la faculté des sciences médicales de l'université de Buea ;
- Lot 2 : Réalisation des études architecturales et techniques d'une passerelle couverte pour relier les bâtiments de la faculté de médecine et sciences médicales de l'Université de Buea ;
- Lot 3 : Réalisation des études architecturales et techniques de surplombements de toit de bâtiments de la faculté de médecine et sciences médicales de l'université de Buea.
- Lot 4 : Etudes de besoins en énergie électrique, conception et spécification de l'équipement pour répondre aux besoins actuels et futurs en énergie de la faculté de médecine et sciences médicales de l'université de Buea.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Cabinets d'Architecture et Bureaux d'Etudes Techniques de droit Camerounais pré-qualifiés à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°09/ASMI/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2019 du 12 Avril 2019. Il s'agit de :

N°	Noms des Bureaux d'Etudes Architecturales et Techniques pré qualifiés	Adresses
1.	TECHCAM COMPANY LTD	B.P 26 Limbe
2.	MAAK DESIGN GROUP	B.P 1372 Limbe
3	BUILTFORMS ASSOCIATES	B.P. 31179 Yaoundé

Deux bureaux d'études de la liste restreinte ne peuvent pas se mettre en groupement.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public-du MINESUP, exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, téléphone 222226691.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, sise au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone 222 22 68 21, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Soixante-dix mille (70 000) FCFA**, au Trésor Public, au titre des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels avec une copie numérique devra parvenir au plus tard le 4 octobre 2019 à 14 heures précises, heure locale, au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, sise au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone 222 22 68 21.

Elle devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°21/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2019 du 11 septembre 2019

Pour le recrutement de consultants chargés de la réalisation des études pour certains travaux de construction et de rénovations à la faculté des sciences médicales de l'Université de Buea en quatre (04) lots distincts. Lot n°...
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois pour chacun des lots**. Le délai court à compter de la notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par les établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans les cadre des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le montant de ladite caution est fixé comme suit :

	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4
Montant de la caution FCFA	400 000	300 000	300 000	300 000

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées

conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois mois ou en copie certifiées conformes par l'autorité émettrice. La caution de soumission sus citée doit impérativement avoir une validité de 120 (cent vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres et devra être délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. Seront d'abord ouvertes les enveloppes A et B, puis, dans un deuxième temps, l'enveloppe C.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **4 octobre 2019** à partir de **15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINESUP, sise au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2 à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou technique ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Note du dossier technique inférieure à soixante-dix (70) points sur 100 ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques des Cabinets dont les dossiers Administratifs auront été jugés conformes sera faite sur cent (100) points sur la base des critères essentiels ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Points
1-	Présentation générale de l'offre	03 Pts
2-	Références pour des prestations similaires (avec pièces justificatives)	12 Pts
3-	Note Méthodologique	20 Pts

	Compréhension de la mission (approche méthodologique, TDR)	6
	Pertinence des observations sur les TDR	4
	Organisation (Organigramme, déploiement du personnel,)	4
	Méthodologie d'exécution des prestations (plan de travail, pertinence justification délai d'exécution)	4
	Planning de réalisation	2
4-	Qualification et Expérience du Personnel Clé	60 Pts
5-	Description des Moyens Techniques et Matériels à mettre en place	05 Pts
TOTAL		100

15. Attribution

Le marché sera attribué au Cabinet dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a été évaluée la mieux disante (note technico-financière la plus élevée).

La formule de calcul de la note technico-financière est la suivante :

$$N = 0,70 \cdot N_t + 0,30 \cdot N_f$$

Avec N_t : note technique et N_f : note financière.

Un soumissionnaire peut être adjudicataire de tous les lots.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, téléphone 222226691.

YAOUNDE le 11 Septembre 2019

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°19/AONO/ MINESUP/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE LA COMPOSANTE NORMALE AU PROGRAMME D'APPUI A LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, EN DEUX (02) LOTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 18 340010 2276

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la composante technologique et professionnelle de l'enseignement supérieur, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition des équipements informatiques de la composante normale de l'enseignement supérieur.

2. Consistance des prestations

Les prestations prévues dans le cadre du présent Appel d'offres comprennent, la fourniture des équipements informatiques, répartis en deux lots suivants :

Lot 1 :

- 06 Vidéo projecteurs; - 30 Kits pour TP d'architecture ;
- 40 Ordinateurs de bureau core-i5 avec moniteur 21 pouces Core i5 7400 3GHz-8Go-500 Go + ThinkVision T22v-10-écran LED-f-Full HD-21.5").

Lot 2 :

- 05 HD wireless Vidéo Projection -projecteur 3LCD-portable ; - 01 SMARTBORD SBM685-Platinum Complete Smartboard 87 » Packge Optoma;
- 02 Serveurs Nas Qnap Nas tvs-471 – core i3-4Go ; - 04 Hard Disk drive de 8 Tera bit; - 10 XPS Tower Desktop Computers;
- 04 XPS Tower Desktop Computers; - 14 27" flat screen Monitor LG 27BK400H-B27"LED LCD Monitor;
- 01 Serveur de calcul/rackable/1U/Intel® Xeon E5-2600 Lenovo ThinkServer RD550 (E5-2600 v4);
- 15Software Licence for Windows 10 Pro 120; - 01 Softaware Licence for IBM SPSS Statistics Software.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **100 000 000 (Cent millions) F CFA**, réparti par lot :

N° Lot	Intitulé du projet	Montant
Lot 1	Acquisition des équipements informatiques à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé	50 000 000
Lot 2	Acquisition des équipements informatiques à HTTC de Bamenda	50 000 000
Total		100 000 000

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont réparties en deux (02) lots :

Lot 1 : Acquisition des équipements informatiques à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé ;

Lot 2 : Acquisition des équipements informatiques à HTTC de Bamenda.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les sociétés et entreprises de droit camerounais et justifiant des activités dans ce domaine.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement public du MINESUP de l'exercice 2019, imputation budgétaire n° 53 18 340010 2276.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone : 222 22 68 21, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, sis au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel N°2, téléphone : 222 22 68 21 , au plus tard le 30 septembre 2019 à 14 h00, heure locale et devra porter la mention :

*Avis Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N°19/AONO/MINESUP/CIPM/2019 du 10 septembre 2019
POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE LA COMPOSANTE NORMALE AU
PROGRAMME D'APPUI A LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR EN DEUX LOTS.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est d'un **(01) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO de **1 000 000 (un million) FCFA** par lot, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en untemps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30 septembre 2019 . à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à l'immeuble ministériel n°2 dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Générales sis au 14^{ème} étage abritant les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission.

Offre Technique

- Absence de certificat de conformité du fabricant (pour les Micro-ordinateurs de bureau);
- Absence de la fiche technique du fabricant présentant les caractéristiques des équipements proposés appuyées par les prospectus en couleur;
- Non-respect des spécifications techniques majeures de l'équipement proposé ;
- Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télé déclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
- N'avoir pas obtenu au moins 85%(85 pour cent) de « OUI » des critères essentiels.

Offre financière

- Omission d'un prix unitaire dans le bordereau de prix;
 - Absence de l'une des pièces de l'offre financière ci-dessous :
 - La soumission timbrée datée et signée ;
 - Le bordereau des prix unitaires complété, paraphé et rempli de manière lisible ;
 - Le détail estimatif complété, daté et signé ;
 - Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- La non-satisfaction d'un seul des critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'offre évaluée.

Critères essentiels

L'évaluation technique des offres se fera selon le système binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous:

1.	Présentation générale des offres
1.	Références du soumissionnaire au cours des quatre (04) dernières années : trois (03) prestations similaires cumulées entre 2015, 2016, 2017 et 2018 d'un montant de 40 millions par référence, avec les montants desdits contrats, les coordonnées des responsables des projets ou des Maîtres d'Ouvrage ainsi que les documents justificatifs (copies des marchés ou lettres-commande première, deuxième et dernière pages, bordereau de livraison signé par le Maître d'Ouvrage, PV de réception certifiant la bonne exécution de ces contrats)
1.	Le chiffre d'affaires du soumissionnaire pour les quatre dernières années (2015 à 2018) d'au moins 50 millions (Bilan certifié par un expert-comptable) par lot
1.	Caractéristiques techniques (conformité) des équipements proposés
1.	Service après-vente et garantie : - Au moins un informaticien BAC + 5 avec 3 ans d'expérience à partir de la date d'obtention du diplôme - Disponibilité des pièces de rechanges - Certificat de garantie d'au moins 06 (six) mois
1.	Délai (Planning et délai) de livraison

- | | |
|----|--|
| 1. | Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande CCAP et CST (CST et CCAP paraphés et signés à la dernière page avec la mention "Lu et Approuvé"). |
|----|--|

Pour être éligible à l'évaluation financière, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et obtenir au moins **85%(85 pour cent) de « OUI »** des critères essentiels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et les offres administrative et technique conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoires et essentiels du DAO.

Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Systèmes d'Information, porte 933, au 9^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2, tel : **222 22 67 59**, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 10 Septembre 2019

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONO ARSEL/DG/ARSEL/DAAFRH/CIPM/2019 DU 17/09/2019 POUR LA FOURNITURE DES VÉHICULES À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la dotation en matériels roulants de sa structure, en vue de l'exécution des missions et de suivi des activités des opérateurs du secteur de l'électricité, le **Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)** lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des véhicules à l'ARSEL en deux (02) lots distincts.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture de deux (02) véhicules à l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) repartis ainsi qu'il suit :

un (01) véhicule 4x4 SUV ;

un (01) véhicule SUV STATION WAGON.

3. Cout Prévisionnel

Le coût global prévisionnel de l'acquisition de ces véhicules est de **91 000 000 (Quatre-vingt-quinze millions)** FCFA TTC, reparté ainsi qu'il suit :

Lot 1 : 24 000 000 (vingt-quatre millions) F CFA;

Lot 2 : 67 000 000 (soixante-sept millions) F CFA.

4. Allotissement

Les fournitures des véhicules objet de cet Appel d'Offres sont subdivisées en deux (02) lots ci-après définis :

Lot 1	Quantité
un (01) véhicule 4X4 SUV	01
Lot 2	Quantité
un (01) véhicule SUV STATION WAGON	01

Un candidat peut soumissionner sur les deux (02) lots et en être attributaire.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires et importateurs d'automobiles installés en République du Cameroun.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget **l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)**, exercice 2019, dont les imputations sont 2019 002 21 000210 222 000 et 2019 001 12 000120 222 000«matériel de transport»

7. Consultation du Dossier

Le Dossier complet d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent Appel d'Offres aux heures ouvrables auprès du Pool des Marchés de l'ARSEL, sis à BASTOS, B.P. 6064 Yaoundé, à proximité de l'Eglise Orthodoxe, tél. : 222 21 10 11, fax : 222 21 10 14.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier complet d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent Appel d'Offres **auprès du Pool des Marchés de l'ARSEL, sis à BASTOS, B.P. 6064 Yaoundé, à proximité de l'Eglise Orthodoxe, tél. : 222 21 10 11, fax : 222 21 10 14.** contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de soixante mille (60 000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouverts au nom de l'ARMP dans les livres de la BICEC sous les numéros 33598860001/44 à Yaoundé et 33598860001/39 à DOUALA – BONANJO.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de CIPMde l'ARSEL, **sis à BASTOS, B.P. 6064 Yaoundé, à proximité de l'Eglise Orthodoxe, tél. : 222 21 10 11, fax : 222 21 10 14** au plus tard le **09/10/2019 à 13 heures, heure locale** sous pli fermé. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 008/AONO/ARSE/DG/DAAFRH/CIPM/19 DU 17/09/2019

POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES A L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS

LOT N°.....

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de quarante-cinq (45) jours pour tous les lots.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres et déterminée de la manière suivante :

Lots	Désignation	Montant caution
		(F CFA)
Lot 1	Un (01) Véhicule 4X4 SUV	480 000

Lot 2	Un (01) Véhicule 4X4 SUV STATION WAGON	1 340 000
-------	--	-----------

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **09/10/2019 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) à Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées
- Absence de l'autorisation du fabricant ;
- Absence du prospectus du fabricant détaillé décrivant les caractéristiques techniques du véhicule proposé ;
- Délai de livraison supérieur à ceux proposés par le DAO ;
- Offre ayant obtenue moins de 75% des caractéristiques techniques ;
- Non satisfaction d'au moins 6/7 critères essentiels à l'issue de l'évaluation.

14.2- Principaux critères de notation

Le système de notation des offres pour chacun des lots se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères suivants dont le détail est donné dans le RPAO :

- Expérience et références du fournisseur ;
- Garantie ;
- Qualification du personnel ;
- Services après ventes (au moins 05 représentations régionales sur l'ensemble du territoire national, dont 01 à Yaoundé) ;
- Carte grise définitive ;
- Disponibilités des pièces de rechange.

14.3- Critères essentiels

Les critères essentiels des offres porteront sur les indications suivantes :

Lot N°1

N°	CRITERES ESSENTIELS	NBRE DE CRITERES	NOTATION
1	Références / expérience du soumissionnaire (Au moins une fourniture similaire à l'Administration au cours des 05 dernières années.)	1	Oui/Non
2	Spécifications techniques des fournitures	61	Oui/Non
3	Service après-vente (avoir au moins 05 représentations régionales sur l'ensemble du territoire national, dont 01 à Yaoundé et des personnels qualifiés)	6	Oui/Non
4	Période de Garantie (03 ans au moins ou kilométrage ? 60 000 Km	2	Oui/Non
5	Délais de livraison (45 jours maximum)	1	Oui/Non

6	Preuve d'acceptation des clauses du marché (CCAP&CCTP)	2	Oui/Non
7	La présentation générale de l'offre	3	Oui/Non
NOMBRE TOTAL DE CRITERES		76	

Lot N°2

N°	CRITERES ESSENTIELS	NBRE DE CRITERES	NOTATION
1	Références / expérience du soumissionnaire (Au moins une fourniture similaire à l'Administration au cours des 05 dernières années.)	1	Oui/Non
2	Spécifications techniques des fournitures	67	Oui/Non
3	Service après-vente (avoir au moins 05 représentations régionales sur l'ensemble du territoire national, dont 01 à Yaoundé et des personnels qualifiés)	6	Oui/Non
4	Période de Garantie (03 ans au moins ou kilométrage ? 60 000 Km	2	Oui/Non
5	Délais de livraison (45 jours maximum)	1	Oui/Non
6	Preuve d'acceptation des clauses du marché (CCAP&CCTP)	2	Oui/Non
7	La présentation générale de l'offre	3	Oui/Non
NOMBRE TOTAL DE CRITERES		82	

Méthode de sélection

L'adjudicataire sera choisi parmi les soumissionnaires qui auront présenté une offre technique de qualité conformément au DAO et une offre financière la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commission Interne des Passation des Marchés de l'ARSEL, **sis à Bastos, B.P. 6064 Yaoundé** à proximité de l'Eglise Orthodoxe, tel : 222 21 10 11, fax : 222 21 10 14.

YAOUNDE le 17 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°11/DDC/MINAT/REN/K22/CDPM/DIA/2019 DU
13/09/2019. EQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PALAR. FINANCEMENT :
MINEPAT**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

EQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PALAR

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotations comprennent, pour la fourniture et la livraison des équipements des salles de classe à l'Ecole Publique de Palar, Arrondissement de Maroua 1, Département du DIAMARE, Région de l'Extrême-Nord

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est : **7.949.937 (Sept millions neuf cent quarante-neuf mille neuf cent trente sept) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte à égalité de condition aux entreprises de droit camerounais.

6. Financement

MINEPAT

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Préfet du Département du Diamaré et pour le compte de la Délégation Départementale MINEPAT du Diamaré.

8. Acquisition du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Préfet du Département du Diamaré et pour le compte de la Délégation Départementale MINEPAT du Diamaré. Acquisition de la Demande de Cotation : **10.000 F CFA**

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et **six (06)** copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Préfet du Département du Diamaré, Autorité Contractante. L'enveloppe cachetée portera la mention :

«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°11/DDC/MINAT/REN/K22/CDPM/DIA/2019 DU 13/09/2019. RELATIF A L'EQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PALAR, ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME - NORD "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"».

10. Delai de Livraison

Trente (30) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres Le **03/10/2019 à 14 heures**

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PASSATION DES MARCHES en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des plis Le **03/10/2019 à 15 heures** Lieu d'ouverture des plis Salle de Conférences de la Préfecture de Maroua. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

L'offre devra être chiffrée hors taxes et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission. Elle restera valable pendant une période de **90 (quatre-vingt-dix) jours** calendaires.

17. Renseignements Complémentaires

N/D

MAROUA le 13 Septembre 2019

Le PRÉFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°12/DC/MINAT/REN/K22/CDPMP-DIA/2019 DU 13/09/2019. POUR LES EQUIPEMENTS EN MOBILIERS DE
LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCALE DU
DIAMARE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, RÉGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINDDEVEL)EXERCICE 2019, LIGNE : AUTORISATION DE DEPENSE :**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Diamaré, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour le compte du Délégué Départementale de la Décentralisation et du Développement Local du Diamaré, Maître d'Ouvrage Délégué pour les **Equipements en Mobiliers de la Délégation Départementale de la Décentralisation et du Développement Local, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur la fourniture d' **Equipem**

3. Cout Prévisionnel

SIX Millions (6 000 000) de Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine. Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), Exercice 2019, Imputation ; Autorisation de Dépense: pour un coût estimatif de **Six Millions (6 000 000) de Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de consultation peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Préfecture de Maroua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Préfecture de Maroua, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Dix mille (10 000) francs CFA**, Auprès du Trésor Public.

9. Remises des offres

L'offre rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Préfecture de Maroua, au plus tard le **03 OCTOBRE 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°12/DC/MINAT/REN/K22/CDPMP-DIA/2019 DU 13/09/2019. POUR LES EQUIPEMENTS EN MOBILIERS DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCALE DU DIAMARE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, RÉGION DEL'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (MINDDEVEL)

EXERCICE 2019, LIGNE : AUTORISATION DE DEPENSE :

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison estimé par le Maître d'Ouvrage est de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de service prescrivant le démarrage de la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans **la pièce 12 du DDC**, d'un montant de **Cent vingt mille (120 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 03/10/2019 à 15 heures** précises dans la salle de réunions de la Préfecture de Maroua, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Préfecture de Maroua. Pour cet avis de consultation, le délai de réponse est fixé à Vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis de consultation.

MAROUA le 13 Septembre 2019

Le PRÉFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

COMMUNE DE YOKO

AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/DMK/C-YKO/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
58213 15 192 02 641179 6114

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de YOKO, lance pour le compte du Ministère de l'Education de Base, un Avis de Consultation, pour la fourniture en procédure d'urgence, du Paquet Minimum à l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base (IAEB) de YOKO, Département du MBAM et KIM, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF) et le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) annexés au dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : CINQ MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE ONZE MILLE CINQ CENTS (5 771 500) FCFA

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la prestation des services.

5. Financement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par les ressources issues des compétences transférées aux Communes par le Ministère de l'Education de Base - Exercice 2019 : Autorisation de Dépenses n° UB 06848, pour un coût estimatif TTC de **CINQ MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE ONZE MILLE CINQ CENTS (5 771 500) FCFA**.

N° du lot	Localité	Imputation	Autorisation de la Dépense	Montant en FCFA
Unique	YOKO	58213 15 192 02 641179 6114	UB 06848	5 771 500

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation (DC) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de YOKO sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille francs (15 000) francs CFA** dès publication du présent avis.

Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) dans un seul document :

- a) **Pièces administratives**
- b) **Offres techniques**
- c) **Offres financières**

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé au secrétariat général de la Mairie de YOKO, au plus tard **le 10 Oct. 2019 à 14 heures** précises et devra porter la mention suivante :

« AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/DMK/C-YKO/CIPM/2019 DU 16 Sept. 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.»

" A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire de **cent quinze mille quatre cent trente (115 430) francs CFA** (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier de Consultation, par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances dont la liste figure en annexe.

A l'ouverture, l'absence du cautionnement provisoire entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. De même que le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet de l'offre.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date d'ouverture des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 10 Oct. 2019 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de YOKO.

Les soumissionnaires peuvent également assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel sous 48h, aux conditions fixées dans le Dossier de Consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité de l'Offre Technique, aux spécifications techniques du Dossier de Consultation et à la qualification des candidats.

Il s'agit de :

1. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures ;
2. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3. *Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'a abandonné aucun contrat lié à la commande publique (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et qu'elle ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre Délégué chargé des Marchés Publics. (Disposition de la Lettre Circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).*
4. Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
5. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière.
6. Non satisfaction d'au moins 80,33% des critères essentiels ;
7. Offre financière incomplète ;
8. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
9. Absence d'un sous détail de prix.

B. Critères essentiels :

1. Présentation Générale de l'offre ;
2. Délai de livraison.

Toute offre ayant obtenu une note **supérieure ou égale à 83,33%** de « oui » verra son offre financière examinée.

NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.

Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)

- i) Présentation générale de l'Offre; (07 points)
- ii) Spécifications techniques ; (03 points)
- iii) Preuve d'acceptation du contrat (02 points).

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 83,33% des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

NB : Toute entreprise ayant abandonné un contrat lié à la commande publique (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et/ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics est d'office éliminée.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de YOKO, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre commande de façon satisfaisante et dont **l'offre financière a été évaluée la moins disante.**

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage (Mairie de YOKO – Secrétariat Général).

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 1517

YAOUNDE le 16 Septembre 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉE DES AVICULTEURS ÉMERGENTS DU MONDE RURAL DE L'OUEST

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTES N° 001/DC/SCOOPS
AVEMRO /CIPM/2019 DU 09/09/19 POUR LA FOURNITURE DES POUSSINS D'UN JOUR A LA SCOOPS
AVEMRO**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La SCOOPS AVEMRO veut obtenir dans le cadre du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), un financement pour mettre en œuvre son projet d'augmentation de la capacité de production des œufs de table dans la localité de Mbouda, département du Banboutsos.

2. Consistance des prestations

Il est prévu, dans le cadre de l'implémentation et de la gestion du Projet, de procéder à l'Achat des poussins d'un jour à la SCOOPS AVEMRO.

3. Financement

PRODEL

4. Consultation du Dossier

Le Président du Comité de Gestion invite les fournisseurs intéressés et remplissant les conditions requises, à consulter le dossier de consultation à l'adresse ci-dessous.

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Siège SCOOPS AVEMRO - République du Cameroun

Rue des planches Marché Central Mbouda

BP : 99 Mbouda

Tél : +237 677 54 84 58 ; 697 019 595 ; 698 98 50 29

5. Acquisition du Dossier

Le Président du Comité de Gestion invite les fournisseurs intéressés et remplissant les conditions requises, à retirer le dossier de consultation à l'adresse ci-dessous.

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Siège SCOOPS AVEMRO - République du Cameroun

Rue des planches Marché Central Mbouda

BP : 99 Mbouda

Tél : +237 677 54 84 58 ; 697 019 595 ; 698 98 50 29

6. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de Quatre Vingt (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en Quatre (04) exemplaires (Un original et 3 copies) et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant à la SCOOPS AVEMRO, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **25/09/19 à 12 heures précises** (heure locale), et contenant la mention :

« DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 001/DCO/SCOOPS AVEMRO /CIPM/2019

POUR LA POUR LA FOURNITURE DES POUSSINS D'UN JOUR A LA SCOOPSA VEMRO.

A N'OUVRIR QU'ENSEANCE DE DEPOUILLEMENTDES OFFRES»

7. Delai de Livraison

Les prestations sont à fournir à l'Unité de Production de la SCOOPS AVEMRO, dans un délai de Quatre Vingt Dix (90) jours après signature et notification d'attribution du Marché à l'attributaire.

8. Recevabilité des Offres

Les prestataires devront fournir la preuve qu'ils ont déjà exécuté les prestations similaires et qu'ils disposent d'un service après-vente. Les offres non conformes aux prescriptions de la Demande de cotation seront rejetées.

Le prestataire fournira les éléments suivants :

(a) La Lettre de Cotation (LC) dûment remplie, datée et signée;

(b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé;

(c) Le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé;

(d) Les références du prestataire ; une liste de marchés analogues d'au moins deux (02) marchés similaires en tant que prestataire principal au cours des trois (03) dernières années (de 2017 à 2019), doit être fournie avec les montants en monnaie librement convertible (HT& TTC) et les noms des Administrations acheteuses.

(e) Le prestataire produira en outre les pièces administratives suivantes :

(i) Registre de Commerce ; (ii) Carte de Contribuable; (iii) Attestation de non redevance délivrée par les services de la Direction Générale des Impôts; (iv) Plan et attestation de localisation; (v), vi) Attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP). Ces pièces ne sont pas exigées pour les Entreprises établies hors du Cameroun.

Toutes ces pièces, devront être certifiées de moins trois (03) Mois, par les services des Impôts.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, le **25/09/19 à 13 heures** précises et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative.

10. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valides pour une période de Quatre Vingt (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise.

MBOUDA le 9 Septembre 2019

Le PRÉSIDENT

TSAKOU FOMETE MAPO Felicité

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉE DES AVICULTEURS ÉMERGENTS DU MONDE RURAL DE L'OUEST

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTES N° 002/DC/SCOOPS
AVEMRO /CIPM/2019 DU 09/09/19 POUR LA FOURNITURE DES INTRANTS ALIMENTAIRES (LOT 1) ET DES
PRODUITS VÉTÉRINAIRES (LOT 2)**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La SCOOPS AVEMRO veut obtenir dans le cadre du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), un financement pour mettre en œuvre son projet d'augmentation de la capacité de production des œufs de table dans la localité de Mbouda, département du Bamboutos.

2. Consistance des prestations

Il est prévu, dans le cadre de l'implémentation et de la gestion du Projet, de procéder à l'acquisition des intrants alimentaires (Lot 1) et des Produits Vétérinaires (Lot 2).

3. Allotissement

- intrants alimentaires (Lot 1)
- Vétérinaires (Lot 2).

4. Financement

Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL)

5. Consultation du Dossier

Le Président du Comité de Gestion invite les fournisseurs intéressés et remplissant les conditions requises, à consulter le dossier de consultation à l'adresse ci-dessous:

Siège SCOOPS AVEMRO - République du Cameroun

Rue des planches Marché Central Mbouda

BP : 99 Mbouda

Tél : +237 677 54 84 58 ; 697 019 595 ; 698 98 50 29

6. Acquisition du Dossier

Le Président du Comité de Gestion invite les fournisseurs intéressés et remplissant les conditions requises, à retirer le dossier de consultation à l'adresse ci-dessous:

Siège SCOOPS AVEMRO - République du Cameroun

Rue des planches Marché Central Mbouda

BP : 99 Mbouda

Tél : +237 677 54 84 58 ; 697 019 595 ; 698 98 50 29

7. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de Quatre Vingt (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en Quatre (04) exemplaires (Un original et 3 copies) et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant à la SCOOPS AVEMRO, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **25/09/19 à 12 heures précises** (heure locale), et contenant la mention :

« DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 002/DC/SCOOPS AVEMRO /CIPM/2019 du 09/09/19 POUR LA FOURNITURE DES INTRANTS ALIMENTAIRES (LOT 1) ET DES PRODUITS VETERINAIRES (LOT 2). A N'OUVRIR QU'ENSEANCE DE DEPOUILLEMENTDES OFFRES»

8. Delai de Livraison

Les prestations sont à fournir à l'Unité de Production de la SCOOPS AVEMRO, dans un délai de Quatre Vingt Dix (90) jours après signature et notification d'attribution du Marché à l'attributaire.

9. Recevabilité des Offres

Les prestataires devront fournir la preuve qu'ils ont déjà exécuté les prestations similaires et qu'ils disposent d'un service après-vente. Les offres non conformes aux prescriptions de la Demande de cotation seront rejetées.

Le prestataire fournira les éléments suivants :

(a) La Lettre de Cotation (LC) dûment remplie, datée et signée;

(b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé;

(c) Le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé;

(d) Les références du prestataire ; une liste de marchés analogues d'au moins deux (02) marchés similaires en tant que prestataire principal au cours des trois (03) dernières années (de 2017 à 2019), doit être fournie avec les montants en monnaie librement convertible (HT& TTC) et les noms des Administrations acheteuses.

(e) Le prestataire produira en outre les pièces administratives suivantes :

(i) Registre de Commerce ; (ii) Carte de Contribuable; (iii) Attestation de non redevance délivrée par les services de la Direction Générale des Impôts; (iv) Plan et attestation de localisation; (v), vi) Attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP). Ces pièces ne sont pas exigées pour les Entreprises établies hors du Cameroun.

Toutes ces pièces, devront être certifiées de moins trois (03) Mois, par les services des Impôts.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, le **25/09/19 à 13 heures** précises et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative.

11. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valides pour une période de Quatre Vingt (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise.

MBOUDA le 9 Septembre 2019

Le PRÉSIDENT

TSAKOU FOMETE MAPO Felicité

MINISTÈRE DE LA DEFENSE

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE
N°195850/DC/CIPM/MINDEF/2019 DU 03 SEPT 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN GROUPE
ELECTROGENE DE 12 KVA AU PROFIT DU TRIBUNAL MILITAIRE DE BERTOUA.**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à l'acquisition d'un groupe électrogène de 12 KVA au profit du tribunal militaire de Bertoua.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Avis de Consultation consiste en la fourniture et l'installation d'un (01) groupe électrogène de 12 KVA avec inverseur automatique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **dix millions (10 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national et ayant une expérience avérée dans ce type de prestation.

5. Financement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINDEF au titre de l'exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, au Ministère de la Défense/Direction du Budget et des Equipements/Service des Marchés, téléphone : 222 23 84 20.

7. Acquisition du Dossier

Le présent dossier de consultation peut être obtenu auprès du Service des Marchés du Ministère de la Défense, Tél : 222 23 84 20, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante-cinq mille (45 000) FCFA**, payable au Trésor Public et représentant les frais d'acquisition du dossier.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de demande de cotation, devront être déposées contre présentation de la copie de la quittance au Service des Marchés de la Direction du Budget et des Equipements du Ministère de la Défense, au plus tard le 01 OCTOBRE 2019 à 14h 00 précises heure locale, portant les mentions suivantes :

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE
N°195850/DC/CIPM/MINDEF/2019 DU 03 SEPT 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN GROUPE
ELECTROGENE DE 12 KVA
AU PROFIT DU TRIBUNAL MILITAIRE DE BERTOUA.-**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 01 OCTOBRE 2019 à 15h00 précises, heure locale, dans la Salle de Conférences de l'Etat-major de l'Armée de Terre par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDEF siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Puissance nominale du groupe électrogène inférieure à 12 KVA ;
- Absence d'un inverseur automatique ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- offre n'ayant pas satisfait à au moins vingt (20) oui sur vingt-huit (28) des critères essentiels ;
- absence d'un certificat d'origine et de garantie du fabricant ou du concessionnaire agréé pour le matériel à livrer ;
- Absence de déclaration sur l'honneur d'une attestation de visite du site des travaux.

Critères essentiels

Les offres seront évaluées selon le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

- présentation de l'offre (ordre des pièces, lisibilité, reliure, clarté) ;
- délai de livraison ;
- expérience et références du soumissionnaire (copies des contrats, des PV de réception pour des marchés et les copies des ordres de service correspondants) ;
- spécifications techniques des fournitures proposées ;
- service après-vente ;
- attestation de solvabilité bancaire, supérieure ou égale à dix millions (10 000 000) FCFA délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances ;

12. Attribution

La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires, dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante c'est-à-dire répondant à au moins dix-sept (17) oui sur vingt-quatre (24) des critères essentiels et dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante.

13. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Avis de Consultation peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès de la Direction du Budget et des Equipements (Service des Marchés) du Ministère de la Défense, Tél. 222.23.84 20.

YAOUNDE le 3 Septembre 2019

Le MINISTRE

BETI ASSOMO JOSEPH

MINISTÈRE DE LA DEFENSE

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE
N°195851/DC/CIPM/MINDEF/2019 DU 03 SEPT 2019 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE
REPROGRAPHIE AU CENTRE DE L'ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE L'AIR.**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relatif à la mise en place d'un service de reprographie au Centre de l'Etat-Major de l'Armée de l'Air.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis de Consultation consistent en la mise en place et l'installation d'un service de reprographie au centre de l'Etat-Major de l'Armée de l'Air.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **vingt-trois millions neuf cent quinze mille (23 915 000) francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national et ayant une expérience avérée dans ce type de prestations.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINDEF au titre de l'exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, au Ministère de la Défense/Direction du Budget et des Equipements/Service des Marchés, téléphone : 222 23 84 20.

7. Acquisition du Dossier

Le présent dossier de consultation peut être obtenu auprès du Service des Marchés du Ministère de la Défense, Tél :222 23 84 20, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente-cinq mille (35 000) FCFA**, payable au Trésor Public et représentant les frais d'acquisition du dossier.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de demande de cotation, devront être déposées contre présentation de la copie de la quittance au Service des Marchés de la Direction du Budget et des Equipements du Ministère de la Défense, au plus tard le **01 OCT 2019 à 14h 00** précises heure locale, portant les mentions suivantes :

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE
N°195851/DC/CIPM/MINDEF/2019 DU 03 SEPT 2019 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE
REPROGRAPHIE AU CENTRE DE L'ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE L'AIR.-
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de quarante cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **01 OCT 2019** à **15h00** précises, heure locale, dans la Salle de Conférences du Poste de Commandement de la Première Région de Gendarmerie par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDEF siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- offre n'ayant pas satisfait à au moins neuf (09) OUI sur treize (13) des critères essentiels ;

Critères essentiels

Les offres seront évaluées selon le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

- présentation de l'offre (ordre des pièces, lisibilité, reliure, clarté) ;
- délai de livraison ;
- expérience et références du soumissionnaire (copies des contrats, des PV de réception pour des marchés et les copies des ordres de service correspondants) ;
- spécifications techniques des équipements proposés ;
- certificat d'origine et de garantie du fabricant ou du concessionnaire agréé pour les équipements à livrer (traceur, imprimante carte) ;
- service après-vente ;
- attestation de solvabilité bancaire, supérieure ou égale à dix millions (10 000 000) FCFA délivrée par un établissement bancaire

12. Attribution

La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires, dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante c'est-à-dire répondant à au moins neuf (09) OUI sur douze (12) des critères essentiels et dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante.

13. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Avis de Consultation peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès de la Direction du Budget et des Equipements (Service des Marchés) du Ministère de la Défense, Tél. 222.23.84 20.

YAOUNDE le 3 Septembre 2019

Le MINISTRE

BETI ASSOMO JOSEPH

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉE DES AVICULTEURS ÉMERGENTS DU MONDE RURAL DE L'OUEST

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 003/DC/SCOOPS AVEMRO /CIPM/2019 DU 09/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BATIMENTS D'ELEVAGE, LA REHABILITATION DU BATIMENT EXISTANT ET DES BUREAUX, POUR LE COMPTE DE LA SCOOPS AVEMRO DE LA REGION DE L'OUEST, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La SCOOPS AVEMRO du Cameroun veut obtenir dans le cadre du Projet de Développement de l'Elevage(PRODEL), un financement pour mettre en œuvre son projet d'augmentation de la capacité de production des œufs de table dans l'Arrondissement de Mbouda par la SCOOPSAVEMRO

2. Consistance des prestations

Il est prévu, dans le cadre de l'implémentation et de la gestion du Projet, de procéder à la Réalisation des Travaux de Construction de deux Bâtiments d'Elevage, la Réhabilitation du Bâtiment existant et des Bureaux, pour le compte de la SCOOPS AVEMRO de la Région de l'Ouest, Département des Bamboutos en Trois (03) Lots.

3. Allotissement

Les travaux objet du présent appel à concurrence sont constitués en Trois (03) lots ainsi qu'il suit:

LOT 1: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE 12,50M PAR 60M POUR ELEVAGE DES POULES PONDEUSES

LOT 2: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE 12,50M PAR 40M POUR ELEVAGE DES POULES PONDEUSES;

LOT3: TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT EXISTANT ET DES BUREAUX.

N.B. : Un (01) Prestataire peut être attributaire des Trois (03) lots.

4. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

5. Financement

Projet de Développement de l'Elevage(PRODEL)

6. Consultation du Dossier

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Siège SCOOPS AVEMRO - République du Cameroun

Rue des planches Marché Central Mbouda

BP : 99 Mbouda

Tél : +237 677 54 84 58 ; 697 019 595 ; 698 98 50 29

7. Acquisition du Dossier

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Siège SCOOPS AVEMRO - République du Cameroun

Rue des planches Marché Central Mbouda

BP : 99 Mbouda

Tél : +237 677 54 84 58 ; 697 019 595 ; 698 98 50 29

8. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en Quatre (04) exemplaires (un original et 3 copies) et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant à SCOOPS AVEMRO, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **25/9/19 à 12 heures précises** (heure locale), et contenant la mention :

**« DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/SCOOPS AVEMRO /CIPM/2019 DU 09/09/19
REAUSATIONDESTWNNDE CONSTRUCTION DE DEUX BATIMENTS D'ELEVAGE (LOT 1 & 2), LA
REHABILITATION DU BATIMENT EXISTANT ET DES BUREAUX (LOT 3) POUR LE COMPTE DE LA SCOOPS
AVEMRO DE LA REGION DE L'OUEST, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS A N'OUVRIR QU'ENSEANCE DE
DEPOUILLEMENT DES OFFRES»**

9. Delai de Livraison

Les prestations sont à fournir à l'Unité de Production de la SCOOPS AVEMRO, dans un délai de Quatre (04) mois après signature et notification d'attribution du Marché à l'attributaire.

10. Recevabilité des Offres

Le prestataire fournira les éléments suivants :

- (a) La Lettre de Cotation (LC) dûment remplie, datée et signée;
- (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé;
- (c) Le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé;
- (d) Les références du prestataire : une liste de marchés analogues d'au moins deux (02) marchés similaires en tant que prestataire principal au cours des trois (03) dernières années (de 2016 à 2019), doit être fournie avec les montants en monnaie librement convertible (HT& TTC) et les noms des Administrations acheteuses.
- (e) La garantie de six (06) mois
- (f) Le prestataire produira en outre les pièces administratives suivantes :
 - (i) Registre de Commerce ; (ii) Carte de Contribuable; (iii) Attestation de non redevance délivrée par les services de la Direction Générale des Impôts; (iv) Plan et attestation de localisation; (v) Attestation de non faillite, vi) Attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP).

Toutes ces pièces (Mise à part l'Attestation de Non Faillite), devront être certifiées de moins trois

(03) Mois, par les services des Impôts.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, le **25/0919 à 13 heure** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCOOPS AVEMRO, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Les prestataires devront fournir la preuve qu'ils ont déjà exécuté les prestations similaires. Les offres non conformes aux prescriptions de la Demande de cotations seront rejetées.

12. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise.

MBOUDA le 9 Septembre 2019

Le PRÉSIDENT

TSAKOU FOMETE MAPO Felicité

PRÉFECTURE DU NOUN

COMMUNIQUE N° 011 /C/F.32/SAEF DU 03/09/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/F32/CDPMPN/2019 DU 05/07/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC UNE SALLE SPÉCIALISÉE AU CETIC DE KOUOPTAMO URBAIN, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Noun communique :

Par décision n°008/DP/F32/SAEF du 02/09/2019, l'entreprise ci-après désignée a été retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à l'appel à concurrence sus citée :

Appel d'Offre en Procédure d'Urgence N°008/AONO/F32/CDP1V1PN/2019 DU 05/07/2019 pour les travaux de construction d'un bloc pédagogique de deux (02) salles de classe avec une salle spécialisée au CETIC de Kouoptamo Urbain, département du Noun, Région de l'Ouest

N° du lot	Entreprise	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
UNIQUE construction d'un bloc pédagogique de deux (02) salles de classe avec une salle spécialisée au CETIC de Kouoptamo Urbain, département du Noun	SOCIETE GLOBE INTERNATIONAL SARL BP:996 Bafoussam TEL: 662296037 677471250	Vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (29 999 999,09)	trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la préfecture de Foumban pour rétablissement de la lettre commande correspondante dans les sept jours qui suivent la publication du présent communiqué, sous peine d'annulation de la décision.

FOUMBAN le 3 Septembre 2019

Le PRÉFET

ABOUBAKAR

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

COMMUNIQUE N°20/CR/F.31/SAEF DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/DC/F.31/SAEF/CDPM/19 DU 25 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS AU LYCEE BILINGUE DE ZAVION DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU. LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU LYCÉE BILINGUE DE ZAVION MAITRE D'OUVRAGE : PRÉFET DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du département des Bamoutos Autorité contractante, communique:

Par Décision n°19/DP/F.31/SAEF du 04/09/2019, l'Appel d'Offres National Ouvert n°21/AONO/F.31/SAEF/CDPM/19 du 25 juillet 2019 pour l'exécution des travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe dans certains établissements scolaires publics dans l'arrondissement de Babadjou (Lot 1 : construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école publique de Bamelo) est déclaré infructueuse et doit être relancée selon la procédure./-

MBOUDA le 4 Septembre 2019

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

COMMUNIQUE N°000029/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 16 SEPTEMBRE 2019 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A DEMANDE DE COTATION N°07/DC/MINJEC/CIPM/2019 DU 21 AOUT 2019 POUR L'ACQUISITION D'UN AUTOBUS DE MOBILISATION ET D'ENROLEMENT DES JEUNES A L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ).FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 26 347 02 65 00 10 2282

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE COMMUNIQUE,

COMMUNIQUE :

Les sociétés intéressées par l'Avis de Demande de cotation N°07/DC/MINJEC/CIPM/2019 DU 21 AOUT 2019 pour l'acquisition d'un autobus de mobilisation et d'enrôlement des jeunes à l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ), publié depuis le 22 août 2019, sont informées que le date de dépôt et d'ouverture des offres, initialement prévue le 17 septembre 2019, est reportée au vendredi 27 septembre 2019 dans la salle de réunion du 5^{ème} étage de l'immeuble siège de son département ministériel, sis à Nlongkak.

YAOUNDE le 16 Septembre 2019

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

**COMMUNIQUE N°0008/C/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°000015/AONO/MINDCAF/CIPM/2019 DU 18 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DES
ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES ET ACCESSOIRES DU CADASTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le soumissionnaire NUMERIX SARL est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°000015/AONO/MINDCAF/CIPM/2019 du 18 avril 2019 pour l'acquisition des équipements techniques spécifiques et accessoires du cadastre, pour un montant toutes taxes comprises de FCFA 101 135 579 (cent un millions cent trente-cinq mille cinq cent soixante-dix-neuf) et un délai de livraison de trois (03) mois. Ce soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du MINDCAF, à la porte N°102 de l'Immeuble Ministériel N°2, pour recevoir notification de la décision d'attribution et des formalités de signature dudit marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaires	Observations
1	Ets NEW WAY SERVICES	Classé 2 ^{ème} à l'issue de l'analyse des offres
2	GEOSPACE AFRICA Ltd	Exclu de la commande publique par décision N°0000283/D/MINMAP/SG/DAJ/CRC/CEA1 du 08 mai 2019
3	CABINET D'OPTIQUE MEDICALE	Production d'une fausse attestation de non-faillite
4	LA CHOPE SARL	Éliminé pour absence de référence pour les prestations similaires et non-conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques minimales exigées
5	PARCEL AND MAIL	Éliminé pour absence de référence pour les prestations similaires, absence de bilans certifiés et non-conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques minimales exigées
6	GEC	Éliminé pour absence de référence pour les prestations similaires, absence de bilans certifiés des exercices 2016 et 2017 et non-conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques minimales exigées

YAOUNDE le 2 Septembre 2019

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

COMMUNE DE YOKO

COMMUNIQUE N°010/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 16 SEPT. 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2019 DU 22 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),
COMMUNIQUE :**
Par DECISION N°038/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 16 Sept. 2019
Le résultat se présente comme suit :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC
SURVEILLANCE ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO	BETAS SA	8 038 579	9 500 000

Le soumissionnaire **BETAS SA, BP : 12 426 YAOUNDE** ; est retenu pour **LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la publication de la Lettre-commande correspondante.

YOKO le 16 Septembre 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'OUEST

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de La Région de l'Ouest, Autorité Contractante, Communique:

L'Appel d'Offres National Ouvert N°014bis/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 du 02 août 2019 pour les travaux de réhabilitation du bâtiment abritant l'Unité de Diabétologie de l'Hôpital Régional de Bafoussam est, par Décision Régionale N° 368/DR/F/SG/DAAJ/CA du 05/09/2019 , déclaré infructueux.

BAFOUSSAM le 5 Septembre 2019

Le GOUVERNEUR

AWA FONKA AUGUSTINE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'OUEST

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de La Région de l'Ouest, Autorité Contractante, Communique:

L'Appel d'Offres National Ouvert N°017/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 du 02 août 2019 pour la réalisation d'une adduction d'eau potable à Bapeng, Arrondissement de Bamendjou, Département des Hauts-Plateaux, Région de l'Ouest est, par Décision Régionale N° 367/DR/F/SG/DAAJ/CA du 05/09/2019 , déclaré infructueux.

BAFOUSSAM le 5 Septembre 2019

Le GOUVERNEUR

AWA FONKA AUGUSTINE

COMMUNE DE BANWA

COMMUNIQUE N°19/C/C-BWA/2019 DU 30/08/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°16/AONO/C-BWA/CIPM/2019 DU 04 JUIN 2019 ENPROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DECONSTRUCTION DEL'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANWA*Chevalier de l'Ordre de la Valeur**Grand Cordon du Mérite Camerounais.***COMMUNIQUE :**

Par décision municipale N° 19/DM/C-BWA/2019 du 30/08/2019, **Le Groupement KAF CONSEIL / STE K.T.J CONSULTING AND SERVICES COMPANY LIMITED, B.P : 134 Kékem, Tél : 693 07 76 90**, est déclaré attributaire de la Lettre-Commande, objet de l'Appel d'offres susmentionné pour le montant et le délai suivants :

Lot	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution (jours)
Unique	Le Groupement KAF CONSEIL / STE K.T.J CONSULTING AND SERVICES COMPANY LIMITED, B.P : 134 Kékem, Tél : 693 07 76 90	17 500 590	Trois cent quatre-vingt-dix (390) jours calendaires, soit treize (13) mois

-

SOUMISSIONNAIRE NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
01	A-Z CONSULTING	Score global de 88,03/100 inférieur à 88,75 de l'attributaire
02	KAMAG SARL	Score global de 85,11/100 Inférieur à 88,75 de l'attributaire
03	ETS MAGUEYA ENGINEERING	Score global de 72,41/100 inférieur à 88,75 de l'attributaire
04	BET AYOMBA CONSULTING	Éliminé à l'analyse des Offres techniques (46/100) inférieur à 70
05	MIG INTERNATIONAL SARL	Éliminé à l'analyse des Offres techniques (45/100) inférieur à 70

Le Mandataire du Groupement d'Entreprises attributaire est invité à se présenter à la Mairie de Banwa, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de l'établissement du projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs Offres à la Mairie de Banwa. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

*BANWA le 30 Aout 2019**Le MAIRE***TCHOMTCHOUA DJADJO Charles**

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

NO 02/C/CKY/SG/2019 DU 04 SEPTEMBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'EDUCATION DE BASE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE.(LOT 2) :
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KIBOUMMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTAFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

Article 1 : Par décision n° 001/D/CKY/SG du 04 Septembre 2019, la Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Attribution	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
Lot 02	ETS M&M BUILDING BP : Tél : 696000950	16 958 966	90 jours

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter au plus tard les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Kon-Yambetta pour l'établissement de la Lettre Commande y relative

KON-YAMBETTA le 4 Septembre 2019

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

NO 03/C/CKY/SG/2019 DU 04 SEPTEMBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (C.S.I) DE GAH-BAPE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

Article 1 : Par décision n° 002/D/CKY/SG du 04 Septembre 2019, la Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Attribution	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
Lot Unique	ETS NEW STEP BP : Tél : 696000950	33 590 250	90 jours

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter au plus tard les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Kon-Yambetta pour l'établissement de la Lettre Commande y relative

KON-YAMBETTA le 4 Septembre 2019

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE YOKO

COMMUNIQUE N°009/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 16 SEPT. 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2019 DU 22 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),
COMMUNIQUE :
Par DECISION N°037/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 16 Sept. 2019
Le résultat se présente comme suit :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO	GROUPEMENT AFRIBAT BTP & DG SERVICE	114 779 874	136 875 000	05 mois

Le soumissionnaire **GROUPEMENT AFRIBAT BTP & DG SERVICE, BP : 00000 BERTOUA** ; est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent **à la Mairie de Yoko**, pour l'établissement du contrat correspondant.

YOKO le 16 Septembre 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YOKO

COMMUNIQUE N°011/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 16 SEPT. 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2019 DU 22 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (SITE HOTEL DE VILLE ET LOGEMENTS SOCIAUX) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),

COMMUNIQUE :

Par **DECISION N°039/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 16 Sept. 2019**

Le résultat se présente comme suit :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC
CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO	BNC SERVICES SARL	26 742 450	31 800 000

Le soumissionnaire **BNC SERVICES SARL, BP : 1569 YOUNDE**; est retenu pour **LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (SITE HOTEL DE VILLE ET LOGEMENTS SOCIAUX) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la publication de la Lettre-commande correspondante.

YOKO le 16 Septembre 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS
SCOLAIRES DE L'EDUCATION DE BASE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU
MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE.(LOT 1) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES
DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MANGONMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE
KON-YAMBETTAFINANCEMENT : BIP MINEBASE, EXERCICE 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE
COMMUNIQUE :**

Article 1 : Par décision n° 001/D/CKY/SG du 04 Septembre 2019, la Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Attribution	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
Lot 01	ETS M&M BUILDING BP : Tél : 696000950	16 946 057	90 jours

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter au plus tard les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Kon-Yambetta pour l'établissement de la Lettre Commande y relative

KON-YAMBETTA le 4 Septembre 2019

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**ADDITIF COMMUNIQUE N°00001811/C/MINEPAT/SG/CIPM/2019, PORTANT REPORT DE LA DATE DE
DEPOT DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°0000001547/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 29 AOUT 2019, POUR L'ACQUISITION DE DEUX
VEHICULES STATION WAGON ET D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 POUR LE COMPTE DU MINEPAT.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire porte à la connaissance des soumissionnaires concernés par l' Appel d'Offres susvisé, que la date de dépôt des offres initialement prévue le lundi, 16 septembre 2019 est reportée au mardi, 1^{er} octobre 2019, à l'immeuble rose, Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics du MINEPAT, porte 005.

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès des services de la Direction des Affaires Générales, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés, porte 05, Tél. : 222 22 41 28.

YAOUNDE le 16 Septembre 2019

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TASONG PAUL

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 2189 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09 /AONO/ADC/CIPM/2019 DU 04/07/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :
Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres N° 09/AONO/ADC/CIPM/ 2019 du 04/07/2019, pour la souscription des polices d'assurances à la société Aéroports Du Cameroun S.A., se présentent ainsi qu'il suit :

N° du lot	Désignation	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	Délai de livraison
1	Souscription d'une police d'assurance globale dommage à la société Aéroports Du Cameroun S.A	ZENITHE INSURANCE SA BP 1540 Douala Tél : 233 43 41 32	194 533 733	Douze (12) mois
2	Souscription d'une police d'assurance responsabilité civile assistance en escale à la société Aéroports Du Cameroun S.A	ZENITHE INSURANCE SA BP 1540 Douala Tél : 233 43 41 32	184 491 717	Douze (12) mois
3	Souscription d'une police d'assurance responsabilité civile exploitant des aérodromes à la société Aéroports Du Cameroun S.A	ZENITHE INSURANCE SA BP 1540 Douala Tél : 233 43 41 32	68 280 870	Douze (12) mois

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 11 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**ADDITIF COMMUNIQUE N°00001812/C/MINEPAT/SG/CIPM/2019, PORTANT REPORT DE LA DATE DE
DEPOT DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°0000001548/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 29 AOUT 2019, POUR L'ACQUISITION DE QUARANTE
DEUX (42) MOTOS AU MINEPAT.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire porte à la connaissance des soumissionnaires concernés par l' Appel d'Offres susvisé, que la date de dépôt des offres initialement prévue le lundi, 16 septembre 2019 est reportée au mardi, 1^{er} octobre 2019, à l'immeuble rose, Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics du MINEPAT, porte 005.

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès des services de la Direction des Affaires Générales, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés, porte 05, Tél. : 222 22 41 28.

YAOUNDE le 16 Septembre 2019

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TASONG PAUL

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

COMMUNIQUE N°19/CR/F.31/SAEF DECLARANT INFRUCTUEUX LA DEMANDE DE COTATION N°21/DC/F.31/SAEF/CDPM/19 DU 25 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENT SCOLAIRES PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Lot 1 : construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école publique de Bamelo

Maitre d'ouvrage : Préfet Département des Bamboutos

Financement : Budget d'investissement Public (BIP) Exercice 2019

Le Préfet du département des Bamboutos Autorité contractante, communique:

Par Décision n°19/DP/F.31/SAEF du 04/09/2019, l'Appel d'Offres National Ouvert n°21/AONO/F.31/SAEF/CDPM/19 du 25 juillet 2019 pour l'exécution des travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe dans certains établissements scolaires publics dans l'arrondissement de Babadjou (Lot 1 : construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école publique de Bamelo) est déclaré infructueuse et doit être relancée selon la procédure./-

MBOUDA le 4 Septembre 2019

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

COMMUNIQUE N°20/CR/F.31/SAEF DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/DC/F.31/SAEF/CDPM/19 DU 25 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS AU LYCEE BILINGUE DE ZAVION DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU. LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU LYCÉE BILINGUE DE ZAVION MAITRE D'OUVRAGE : PRÉFET DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du département des Bamoutos Autorité contractante, communique:

Par Décision n°19/DP/F.31/SAEF du 04/09/2019, l'Appel d'Offres National Ouvert n°21/AONO/F.31/SAEF/CDPM/19 du 25 juillet 2019 pour l'exécution des travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe dans certains établissements scolaires publics dans l'arrondissement de Babadjou (Lot 1 : construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école publique de Bamelo) est déclaré infructueuse et doit être relancée selon la procédure./-

MBOUDA le 4 Septembre 2019

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

COMMUNE DE MBANKOMO

COMMUNIQUE N°007/C/ CMBMO /SG/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CMBMO/CIPM/2019 DU 09 AOÛT 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM À LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANKOMO, autorité Contractante, Communique :

Par Décisions N° /D/CMBMO/CIPM/SG/ du **10/09/2019** et Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation susmentionnée, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

Désignation du projet	Entreprises	Montant de l'Offre (F CFA)	Délai (Mois)	Observation
Fourniture du Paquet Minimum dans la Commune de Mbankomo	ETS ONDOA ANTOINE	10 915 000 FCFA TTC	2 mois	Adjudicataire

L'Entreprise adjudicataire ci-dessus citée est invitée à se présenter à la Commune de Mbankomo pour la souscription des projets Lettres Commandes.

MBANKOMO le 17 Septembre 2019

Le MAIRE

ATANGANA JEAN BONAVENTURE

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

COMMUNIQUE N°A99/C/ARSEL/DG/REPMDO/ONF DU 17/09/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/DAAFRH/SDAA/CIPM/2019 DU 15 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU A L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL)(FINANCEMENT : BUDGET ARSEL, EXERCICE 2019).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité Communique :
Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation objet de demande de cotation susmentionnée. Il s'agit de :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FCFA TTC	DUREE DE LA PRESTATION
DYNAFCO Cameroun	9 091 620	15 JOURS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives, Financières et des Ressources Humaines (DAAFRH) de l'ARSEL pour l'élaboration du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de cautions.

YAOUNDE le 17 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION
N°003/DC/DAAFRH/DCCTRP/CIPM/2019 DU 01 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DES SUPPORTS DE
COMMUNICATION DE FIN D'ANNEE DE L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE
(ARSEL). (FINANCEMENT : BUDGET ARSEL, EXERCICE 2019).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité Communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation objet de demande de cotation susmen

ATTRIBUTAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FCFA TTC	DUREE DE LA PRESTATION
GLOBAL Print Systems	8 120 925	60 JOURS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives, Financières et des Ressources Humaines (DAAFRH) de l'ARSEL pour l'élaboration du projet de marché y relatif.

YAOUNDE le 17 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**ADDITIF COMMUNIQUE N°00001811/C/MINEPAT/SG/CIPM/2019, PORTANT REPORT DE LA DATE DE
DEPOT DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°0000001547/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 29 AOUT 2019, POUR L'ACQUISITION DE DEUX
VEHICULES STATION WAGON ET D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 POUR LE COMPTE DU MINEPAT.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire porte à la connaissance des soumissionnaires concernés par l' Appel d'Offres susvisé, que la date de dépôt des offres initialement prévue le lundi, 16 septembre 2019 est reportée au mardi, 1^{er} octobre 2019, à l'immeuble rose, Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics du MINEPAT, porte 005.

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès des services de la Direction des Affaires Générales, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés, porte 05, Tél. : 222 22 41 28.

YAOUNDE le 16 Septembre 2019

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TASONG PAUL

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 2189 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09 /AONO/ADC/CIPM/2019 DU 04/07/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :
 Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres N° 09/AONO/ADC/CIPM/ 2019 du 04/07/2019, pour la souscription des polices d'assurances à la société Aéroports Du Cameroun S.A., se présentent ainsi qu'il suit :

N° du lot	Désignation	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	Délai de livraison
1	Souscription d'une police d'assurance globale dommage à la société Aéroports Du Cameroun S.A	ZENITHE INSURANCE SA BP 1540 Douala Tél : 233 43 41 32	194 533 733	Douze (12) mois
2	Souscription d'une police d'assurance responsabilité civile assistance en escale à la société Aéroports Du Cameroun S.A	ZENITHE INSURANCE SA BP 1540 Douala Tél : 233 43 41 32	184 491 717	Douze (12) mois
3	Souscription d'une police d'assurance responsabilité civile exploitant des aérodromes à la société Aéroports Du Cameroun S.A	ZENITHE INSURANCE SA BP 1540 Douala Tél : 233 43 41 32	68 280 870	Douze (12) mois

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 11 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

COMMUNE DE BANWA

**DECISION N° 19/DM/C-BWA/2019 DU 30/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°16/AONO/C-BWA/CIPM/2019 DU04 JUIN 2019 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DESTRAVAUX DECONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE
DE LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANWA

Chevalier de l'Ordre de la Valeur

Grand Cordon du Mérite Camerounais.

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation notamment au titre IV concernant la tutelle de collectivités territoriales ;

Vu la Loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret N°2017/094 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur MAMOUDOU aux fonctions de Préfet du Département du Haut-Nkam ;

Vu l'Arrêté N°00000341/A/MINATD/DCTD du 30 novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur

TCHOUMTCHOUA DJADJO Charles aux fonctions de Maire de la Commune de Banwa et ses adjoints ;

Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu le DAO N°16/AONO/C-BWA/CIPM/2019 du 04 juin 2019 en procédure d'urgence pour la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'Hôtel de ville de la Commune de Banwa, Département du Haut-Nkam ;

Vu le Procès-Verbal N°18/CIPM/C-BWA/2019 du 06 août 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Maire de la Commune de Banwa ;

Vu la lettre de proposition d'attribution N°188 /L/C-BWA/CIPM du 06/08/2019 du Président de la CIPM.

DECIDE :

Article 1^{ER} : Le Groupement KAF CONSEIL / STE K.TJ CONSULTING AND SERVICES COMPANY LIMITED, B.P : 134 Kékem, Tél : 693 07 76 90, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire de la Lettre-Commande objet du DAO N°16/AONO/C-BWA/CIPM/2019 du 04 juin 2019, en procédure d'urgence pour la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'Hôtel de ville de la Commune de Banwa, Département du Haut-Nkam, pour un montant TTC de 17 500 590 (dix-sept millions cinq cents mille cinq cent quatre-vingt-dix) Francs CFA et pour un délai de trois cent quatre-vingt-dix (390) jours calendaires, soit treize (13) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

BANWA le 30 Aout 2019

Le MAIRE

TCHOMTCHOUA DJADJO Charles

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

DECISION MUNICIPALE N° 06 /DM/CA.BFM 1ER /2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER CHEVALIER DE L'ORDRE ET DE LA VALEUR MAÎTRE D'OUVRAGE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

- Vu la constitution ;
- Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu le décret 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés publics ;
- Vu le décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la commune de Bafoussam ;
- Vu le décret N° 2008/022 du 17 janvier 2008 portant création de la communauté urbaine de Bafoussam et les communes d'arrondissement de Bafoussam 1^{er}, 11^{ème} et 12^{ème}
- Vu Le Décret n° 2012/074 la 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;
- Vu le décret N°2017/343 du 03/07/2017 portant nomination de Monsieur CHAÏBOU en qualité de Préfet du Département de la Mifi ;
- Vu l'arrêté N°00000228/A/MINATD/DCTD du 05/11/2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune de Bafoussam V Département de la Mifi, Région de l'Ouest ;
- Vu l'Arrêté N°374/AP/F35/SDL du 15/05/2019 portant désignation à titre intérimaire d'un représentant du MINDDVEL au sein des commissions de passation des marchés placées auprès de la Communauté urbaine de Bafoussam et des Communes du Département de la Mifi ;
- Vu la Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de commissions Internes de passation des Marchés auprès des Communes et des Communes d'Arrondissements ;
- Vu La Circulaire N° 001/C/MINFI du 28/12/2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des entreprises et établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019.
- Vu la Note de service n°020/NS/MINMAP du 29 mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes ;
- Vu la Note de service n°03/NS/CA.BFM 1er /SG/SPM du 16 avril 2019 portant désignation du Représentant du Maire (Maître d'ouvrage) et du Secrétaire au sein de la commission Interne de passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Bafoussam 1^{er} ;
- Vu La Note de service n°00000464/N/MINFI/SG/DRFI/SDBM/SM du 27/05/2019 portant désignation des représentants du MINFI au sein des commissions Internes de Passation de Marchés Publics ;

Vu L'avis d'appel d'offre n°05/AONO/CA.BFM 1^{er}/CIPM/2019 du 01/08/2019 pour les travaux de construction d'un abattoir équipé de rails aériens dans la Commune de Bafoussam 1^{er} Exercice 2019,

Vu Le rapport d'analyse de la sous-commission en date du 26/08/2019,

Vu Le procès-verbal d'examen du rapport de la sous-commission d'analyse par de la commission Interne de passation des marchés publics en date du 29/08/2019;

Vu Les nécessités de service.

DECIDE

Article 1 : Le marché objet de l'appel d'offres suscité est pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué à :

N° D'APPEL D'OFFRE	PROJETS	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC EN FCFA	ADJUDICATAIRE
DAO n°05/CA.BFM 1 ^{er} /CIPM/BIP/2019 du 01/08/2019	Travaux de construction d'un abattoir équipé de rails aériens dans la Commune de Bafoussam 1 ^{er} (EN PROCEDURE D'URGENCE)	Cinq (05) mois	88 202 094	Ets: LUXE DECO SUARL Tel : 678 90 33 20/658 72 19 57

Article 2 : 1) L'entreprise susvisée ne pourra exécuter le marché qu'après la signature de la lettre commande y relative, *BAFOUSSAM le 2 Septembre 2019*

2) Le délai d'exécution court à partir de la notification de l'ordre de service de commencer.

Le MAIRE

FOKA FOKA Hilaire

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0926-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans leurs dispositions non contraires à celles du décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;
Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;
Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;
Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 09/AONO/ADC/CIPM/2018 du 04 Juillet 2019** ;
Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance N° 0157-19/ADC/CIPMse du 04 Septembre 2019;

DECIDE :

ARTICLE 1- les résultats du Dossier d'Appel d'Offres N° 09/AONO/ADC/CIPM/2019 du 04/07/2019, pour la souscription des polices d'assurances à la société Aéroports Du Cameroun S.A.,se présentent ainsi qu'il suit :

- **LOT N° 1:** Le marché relatif à souscription d'une police d'assurance globale dommage à la société Aéroports Du Cameroun S.A.,est attribué à la société **ZENITHE INSURANCE SA**, BP 1540 Douala, Tél : 233 43 41 32,pour un montant de **cent quatre-vingt-quatorze millions cinq cent trente-trois mille sept cent trente-trois (194 533 733) F CFA TTC**, pour un délai d'exécution de **douze (12) mois**.

- **LOT N° 2:** Le marché relatif à souscription d'une police d'assurance responsabilité civile assistance en escale à la société Aéroports Du Cameroun S.A.,est attribué à la société **ZENITHE INSURANCE SA**, BP 1540 Douala, Tél : 233 43 41 32,pour un montant de **cent quatre-vingt-quatre millions quatre cent quatre-vingt-onze mille sept cent dix-sept (184 491 717) F CFA TTC**, pour un délai d'exécution de **douze (12) mois**.

Siège social : Aéroport international de Yaoundé – Nsimalen – B.P. 13615 Yaoundé

Tél. : (237) 222 23 36 02 – 222 2345 22 – Fax : (237) 222 23 45 20

- **LOT N°3:** Le marché relatif à souscription d'une police d'assurance responsabilité civile exploitant des aérodromes à la société Aéroports Du Cameroun S.A.,est attribué à la société **ZENITHE INSURANCE SA**, BP 1540 Douala, Tél : 233 43 41 32,pour un montant de **soixante-huit millions deux cent quatre-vingt mille huit cent soixante-dix (68 280 870) F CFA TTC**, pour un délai d'exécution de **douze (12) mois**.

ARTICLE 2- L'Administrateur Directeur Général de la société **ZENITHE INSURANCE SA**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement pour l'établissement desdits marchés;

ARTICLE 3- La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

PRÉFECTURE DU NOUN

DECISION PREFECTORALE N° 008/DP/F32/SAEF DU 02 SEPT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRE N° 008/AONO/F32/MO/CDPMN/2019 DU 05 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE PLUS UNE SALLE SPECIALISEE AU CETIC DE KOUOPTAMO URBAIN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. PREFET DU DEPARTEMENT DU NOUN, CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR OFFICIER DU MÉRITE CAMEROURAIS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- Vu la Constitution;
- Vu la loi n°98/013 du 14 juillet relative à la concurrence ;
- Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier du Cameroun;
- Vu la loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019;
- Vu le décret n°2003/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun;
- Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services;
- Vu le décret n°2013/292 du 06 septembre 2013 portant nomination de Préfets (dont monsieur BONYOMO Donatien, aux fonctions de Préfet du département du Noun) ;
- Vu le décret n°2015/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés ;
- Vu la circulaire n°0001/C//MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
- Vu le procès-verbal n°071/PV/F.32/CDPM-NOUN/2019 du 28 août 2019 portant sur la proposition d'attribution de la lettre-commande 006/AONO/F32/MO/CDPMN-AI du 28/08/2019;
- Vu la proposition d'attribution n°014/2019/F32/CDPM-NOUN/FBAN du 28 Août 2019 de la commission départementale de passation des marchés publics du Noun,

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise ci-après désignée, est retenue comme attributaire de la lettre-commande relative à la consultation suivante :

LC N°006 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE DEUX (02) SALLES DECLASSE PLUS UNE SALLE SPECIALISEE AU CETIC DE KOUOPTAMO URBAIN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

N° du lot	Entreprise	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
LOT 1 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEOAOOGIOUE DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE PLUS UNE SALLE SPECIALISEE AU CEUC DE KOUOPTAMO Urbain, DEPARTEMENT DU NOUN REGION DE L'OUEST	Société GLOBE INTERNATIONAL SARL BP ; 996 BAFOUSSAM Tél.6662296031 / 677471250	Vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (29 999 999,90)	Trois (03) mois

Article 2: la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

FOUMBAN le 2 Septembre 2019

Le PRÉFET

BONYOMO DONATIEN

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

**DECISION N°0171/D/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°000015/AONO/MINDCAF/CIPM/2019 DU 18 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DES
ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES ET ACCESSOIRES DU CADASTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

Vu la Constitution ;

Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant Réaménagement du Gouvernement ;

Vu le procès-verbal d'attribution du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°000015/AONO/MINDCAF/CIPM/2019 du 18 avril 2019 pour l'acquisition des équipements techniques spécifiques et accessoires du cadastre ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er : Le soumissionnaire NUMERIX SARL est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°000015/AONO/MINDCAF/CIPM/2019 du 18 avril 2019 pour l'acquisition des équipements techniques spécifiques et accessoires du cadastre, pour un montant toutes taxes comprises de FCFA 101 135 579 (cent un millions cent trente-cinq mille cinq cent soixante-dix-neuf) et un délai de livraison de trois (03) mois.

Article 2 : Le Directeur de cette entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics du MINDCAF, à la porte N°102 de l'Immeuble Ministériel N°2, pour l'établissement et la signature dudit marché.

YAOUNDE le 2 Septembre 2019

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

NO 01/C/CKY/SG/2019 DU 04 SEPTEMBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'EDUCATION DE BASE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE.(LOT 1) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MANGON(LOT 2) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KIBOUM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;

Vu le décret no 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret no 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret no 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire no 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n 001/C/MINFI du 28 décembre 2018, portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N° 01/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 du 10 juillet 2019, pour les travaux de construction de deux (02) blocs de salles de classe dans certains établissements scolaires de l'éducation de base dans la commune de Kon-Yambetta, Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution n° 02 du 30 Septembre 2019 de la CDPM/MI

DECIDE :

Article 1 : l'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande de l'Appel d'Offres susmentionné :

N°	Attribution	Montant HT (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
01	ETS M&M BUILDING BP : Tél : 696000950	LOT 1 : 14 210 530 LOT 2 : 14 221 355	16 946 057 16 958 966	90 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 4 Septembre 2019

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°038/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 16 SEPT. 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2019 DU 22 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko

(Autorité contractante),

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** La loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2014 portant orientation de la Décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 Mai 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales Décentralisées ;
- Vu** La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu** La loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu** Le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu** Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret N° 2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination des Préfets ;
- Vu** Le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** Le Décret N° 2012/0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités de certaines compétences transférées /par l'Etat aux communes en matière d'environnement ;

Vu L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu

Vu La délibération N°05/D/C/YKO/SG/18 portant examen et vote du budget 2019 ;

Vu La Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko.

L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2019 DU 22 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

Vu

Vu Le procès-verbal d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés Publics de la Commune de Yoko N° 07/PV/CIPM-YKO/2019 du 06 Sept. 2019.

DECIDE :

Article 1^{er}—Le soumissionnaire **BETAS AS, BP : 12 426 YOUNDE** ; est retenu pour **LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM** aux montant et condition suivants :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
SURVEILLANCE ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO	BETAS SA	8 038 579	9 586 005 YOKO le 16	06 mois Septembre 2019 Le MAIRE

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°039/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 16 SEPT. 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2019 DU 22 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (SITE HOTEL DE VILLE ET LOGEMENTS SOCIAUX) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko

(Autorité contractante),

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** La loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2014 portant orientation de la Décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 Mai 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales Décentralisées ;
- Vu** La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu** La loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu** Le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu** Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret N° 2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination des Préfets ;
- Vu** Le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** Le Décret N° 2012/0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités de certaines compétences transférées /par l'Etat aux communes en matière d'environnement ;

- Vu** L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
- Vu**
- Vu** La délibération N°05/D/C/YKO/SG/18 portant examen et vote du budget 2019 ;
- Vu** La Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko.
- Vu** **L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2019 DU 22 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (SITE HOTEL DE VILLE ET LOGEMENTS SOCIAUX) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE**
- Vu** Le procès-verbal d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés Publics de la Commune de Yoko N° 05/PV/CIPM-YKO/2019 du 30 Août 2019.

DECIDE :

Article 1^{er}—Le soumissionnaire **BNC SERVICES SARL, BP : 1569 YOUNDE** ; est retenu pour **LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (SITE HOTEL DE VILLE ET LOGEMENTS SOCIAUX) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE** aux montant et condition suivants :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO	BNC SERVICES SARL	26 742 450	31 890 372 YOKO le 16 Septembre 2019	03 mois Le MAIRE

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

NO 02/C/CKY/SG/2019 DU 04 SEPTEMBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (C.S.I) DE GAH-BAPE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;

Vu le décret no 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret no 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret no 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire no 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n 001/C/MINFI du 28 décembre 2018, portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N° 02/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 du 10 juillet 2019, pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte au centre de santé intégré (C.S.I) de Gah-Bape dans la Commune de Kon-Yambetta, Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre ;

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution n° 02 du 30 Septembre 2019 de la CDPM/MI

DECIDE :

Article 1 : l'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande de l'Appel d'Offres susmentionné :

N°	Attribution	Montant hors taxe (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
01	ETS NEW STEP BP : 805 YAOUNDE Tél : 664 644 571	28 100 000	33 590 250	90 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 4 Septembre 2019

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°037/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 16 SEPT. 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2019 DU 22 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko

(Autorité contractante),

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** La loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2014 portant orientation de la Décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 Mai 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales Décentralisées ;
- Vu** La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu** La loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu** Le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu** Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret N° 2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination des Préfets ;
- Vu** Le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** Le Décret N° 2012/0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités de certaines compétences transférées /par l'Etat aux communes en matière d'environnement ;

Vu L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu

Vu La délibération N°05/D/C/YKO/SG/18 portant examen et vote du budget 2019 ;

Vu La Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko.

L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2019 DU 22 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

Vu

Vu Le procès-verbal d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés Publics de la Commune de Yoko N° 05/PV/CIPM-YKO/2019 du 30 Aout 2019.

DECIDE :

Article 1^{er}—Le soumissionnaire **GROUPEMENT AFRIBAT BTP & DG SERVICE, BP : 00000 BERTOUA** ; est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM** aux montant et condition suivants :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO	GROUPEMENT AFRIBAT BTP & DG SERVICE	114 779 874	YOKO le 16 136 875 000	Septembre 2019 05 mois Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'AKOM II

COMMUNIQUE N°001/C/L11-01/SMP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS ET CONSULTATIONS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Portant publication des résultats des avis appel d'offres nationaux ouverts et consultations

du 14 juin 2019.

Le Maire de la Commune d'Akom II, Maître d'Ouvrage communique : les soumissionnaires ci-après désignés sont déclarés adjudicataire des marchés ci-dessous. Il s'agit de :

INTITULE DU MARCHÉ	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC, FCFA	DELAIS
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES A ENERGIE SOLAIRE DANS LES LOCALITES DE NNEMEYONG ET MVIE PETIT PARIS DE LA COMMUNE D'AKOM 2, DEPARTEMENT DE L'OCEAN.	ETS MENFO Tel 00237 697 51 26 90	33 187 586 FCFA	03 mois
LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MOYENNE TENSION TRIPHASEES ADJAP-AKOM III, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.	SOGEPRESCOM SARLU Tel : 677 19 95 91	50 000 000 cfa	06 mois
L'EQUIPEMENT DE TROIS CSI (MVIE, NLONKENG, EBEMVOK) EN MATERIEL MEDICAL DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKOM 11, DEPARTEMENT DE L'OCEAN.	TRUST IN AFRICA Tel : 693 52 88 99 BP.1007 YAOUNDE	23 969 250 FCFA	30 jours
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 LATRINES DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE NNEMEYONG, ENYIANKOL, NDJABILOBE ET ELONE, ARRONDISSEMENT D'AKOM 2, DEPARTEMENT DE L'OCEAN.	MG COMPAGNY SARL Tel : 671 944 152 BP, 131 KRIBI	13 929 336 FCFA	03 mois

Les adjudicataires ci-dessus mentionné sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Akom II, pour la préparation de leur projet de marché.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

AKOM II le 27 Aout 2019

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/DAAFRH/DCCTRP/CIPM/2019 DU 01 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE FIN D'ANNEE DE L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la constitution ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et autres entités publics;
Vu la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018
Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
Vu la loi N° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité ;
Vu le décret N°2013/203 du 28 juin 2013 abrogeant les dispositions antérieures contraires au décret N° 99/125 du 15 juin 1999 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité ;
Vu le décret N°2010/200 du 23 juin 2010 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu le décret N° 2013/159 du 15/05/2013 fixant le régime particulier du contrôle administratif des finances publiques ;
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019;
Vu la Demande de Cotation N°003/DC/DAAFRH/DCCTRP/CIPM/2019 du 01 août 2019 pour la fourniture des supports de communication de fin d'année de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL);
Vu les propositions d'attribution de marché ;
Vu le budget approuvé de l'exercice 2019 de l'ARSEL ;
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1^{er} : la prestation objet de la Demande de Cotation N° 003/DC/DAAFRH/DCCTRP/CIPM/2019 du 01 août 2019 pour la fourniture des supports de communication de fin d'année de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) est attribuée ainsi qu'il suit :

LIBELLE DE LA PRESTATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FCFA TTC	DUREE DE LA PRESTATION
Fourniture des supports de communication de fin d'année	GLOBAL Print Systems	8 120 925	60 JOURS

Article 2 : Le Directeur des Affaires Administratives Financières et des Ressources Humaines, le Contrôleur Financier Spécialisé auprès de l'ARSEL, L'Agent Comptable et le Chef de poste Comptabilité-Matières sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera :

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

**DECISION N° 00000256/D/ARSEL/DG/DAAFRH/CIPM/REPMDO/ONF DU 17/09/2019 PORTANT
ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°
001/DC/DAAFRH/SDAA/CIPM/2019 DU 15 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU
A L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu** la constitution ;
- Vu** la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et autres entités publics;
- Vu** la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018
- Vu** la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
- Vu** la loi N° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité ;
- Vu** le décret N°2013/203 du 28 juin 2013 abrogeant les dispositions antérieures contraires au décret N° 99/125 du 15 juin 1999 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité ;
- Vu** le décret N°2010/200 du 23 juin 2010 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité ;
- Vu** le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu** le décret N° 2013/159 du 15/05/2013 fixant le régime particulier du contrôle administratif des finances publiques ;
- Vu** la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019;
- Vu** la Demande de Cotation N°001/DC/DAAFRH/DCC/CIPM/2019 du 15 juillet 2019 pour l'acquisition du mobilier de bureau à l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) ;
- Vu** les propositions d'attribution de marché ;
- Vu** le budget de l'exercice 2019 de l'ARSEL ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1^{er} : la prestation objet de la Demande de Cotation N°001/DC/DAAFRH/SDAA/CIPM/2019 du 15 juillet 2019 pour l'acquisition du mobilier de bureau à l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) est attribuée ainsi qu'il suit :

LIBELLE DE LA PRESTATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FCFA TTC	DUREE DE LA PRESTATION
Acquisition du mobilier de bureau	DYNAFCO Cameroun	9 091 620	15 JOURS

Article 2 : Le Directeur des Affaires Administratives Financières et des Ressources Humaines, le Contrôleur Financier Spécialisé auprès de l'ARSEL, L'Agent Comptable et le Chef de poste Comptabilité-Matières sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera :

COMMUNE DE BAHAM

DECISION N° 32/DEC/C BAH/SG/ST/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C BAH/SG/ST/CIPM CB-AG/2019 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE BAHAM, DEPARTEMENT ES HAUTS PLATEAUX

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAHAM

DECIDE :

Article 1^{ER} La Demande De Cotation susvisée est pour compter de la date de signature de la présente Décision attribuée au soumissionnaire ci-après:

N° du lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
- DECISION N° 32/DEC/C BAH/SG/ST/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C BAH/SG/ST/CIPM CB-AG/2019 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE BAHAM, DEPARTEMENT ES HAUTS PLATEAUX	Société NEGOU Sarl BP/ TEL : 674 06 21 15 Tamdja-Bafoussam	6 937 464 FCFA(TTC)	Un (01) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

BAHAM le 4 Septembre 2019

Le MAIRE

TEGUIA KAMDEM Isidore

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

DECISION MUNICIPALE N° 05 /DM/CA.BFM 1ER /2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER CHEVALIER DE L'ORDRE ET DE LA VALEUR MAÎTRE D'OUVRAGE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le décret 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la commune de Bafoussam ;

Vu le décret N° 2008/022 du 17 janvier 2008 portant création de la communauté urbaine de Bafoussam et les communes d'arrondissement de Bafoussam 1^{er}, 11^{ème} et 12^{ème}

Vu Le Décret n° 2012/074 la 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le décret N°2017/343 du 03/07/2017 portant nomination de Monsieur CHAÏBOU en qualité de Préfet du Département de la Mifi ;

Vu l'arrêté N°00000228/A/MINATD/DCTD du 05/11/2013 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune de Bafoussam V Département de la Mifi, Région de l'Ouest ;

Vu l'Arrêté N°374/AP/F35/SDL du 15/05/2019 portant désignation à titre intérimaire d'un représentant du MINDDVEL au sein des commissions de passation des marchés placées auprès de la Communauté urbaine de Bafoussam et des Communes du Département de la Mifi ;

Vu la Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de commissions Internes de passation des Marchés auprès des Communes et des Communes d'Arrondissements ;

Vu La Circulaire N° 001/C/MINFI du 28/12/2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des entreprises et établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019.

Vu la Note de service n°020/NS/MINMAP du 29 mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes ;

Vu la Note de service n°03/NS/CA.BFM 1er /SG/SPM du 16 avril 2019 portant désignation du Représentant du Maire (Maître d'ouvrage) et du Secrétaire au sein de la commission Interne de passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Bafoussam 1^{er} ;

Vu La Note de service n°00000464/N/MINFI/SG/DRFI/SDBM/SM du 27/05/2019 portant désignation des représentants du MINFI au sein des commissions Internes de Passation de Marchés Publics ;

Vu L'avis de demande de cotation n°01/DC/CA.BFM 1^{er} /CIPM/2019 du 15/07/2019 pour l'acquisition des fournitures (paquet minimum) à distribuer dans les écoles primaires publiques de la Commune de Bafoussam 1^{er} Exercice 2019,

Vu Le rapport d'analyse de la sous-commission en date du 21/08/2019,

Vu Le procès-verbal d'examen du rapport de la sous-commission d'analyse par de la commission Interne de passation des marchés publics en date du 29/08/2019;

Vu Les nécessités de service.

DECIDE

Article 1 : Le marché objet de de la demande de cotation susvisée est pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué à :

N° D'APPEL D'OFFRE	PROJETS	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC EN FCFA	ADJUDICATAIRE	OBSERVATION
01/DC/CA.BFM 1 ^{er} /CIPM/2019 du 15/07/2019	Acquisition des fournitures (paquet minimum) à distribuer dans les écoles primaires publiques de la Commune de Bafoussam 1 ^{er}	14 jours	23 520 265	LES NOUVELLES LIBRAIRIES PAPETERIES PLUS BP 11 502 Yaoundé Tel : 696 86 33 93	Offre moins disante

Article 2 : 1) L'entreprise susvisée ne pourra livrer les fournitures qu'après la signature du contrat y relatif, **BAFOUSSAM le 27 Aout 2019**

2) Le délai d'exécution court à partir de la notification de l'ordre de service de commencer. **Le MAIRE**

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /- **FOKA FOKA Hilaire**

COMMUNE DE MBANKOMO

DECISION N°007/D/C-MBMO/CIPM/SG DU 10/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CMBMO/CIPM/2019 DU 09 AOÛT 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM À LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANKOMO, autorité Contractante ;

Vu la constitution

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret N° 2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de monsieur BOUBA HAMAN au poste de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;

Vu l'arrêté N°00000243/A/MINATD/DCTD du 08 novembre 2013 constatant l'élection de monsieur ATANGANA Jean Bonaventure aux fonctions de Maire de la Commune de Mbankomo et de ses Adjoints ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **ETS ONDOA ANTOINE** BP 13 927 Yaoundé Téléphone : (237) 677 75 27 86/ 693 47 03 54 est déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation N°002 relative à la **Fourniture du Paquet Minimum** dans la Commune de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, objet de la Demande de Cotation susmentionnée, aux conditions ci-après :

- Montant de la lettre commande **10 915 000 TTC** (dix millions neuf cent quinze mille) Francs CFA ;
- Délai d'exécution **deux (02) Mois**.

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera/.

MBANKOMO le 17 Septembre 2019

Le MAIRE

ATANGANA JEAN BONAVENTURE

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

DECISION PREFECTORALE N°20/DP/P.31/SAEF/CDPM/19 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°21/DC/F.31/SAEF/CDPM/19 DU 25 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU. LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAMELO MAÎTRE D'OUVRAGE : PRÉFET DÉPARTEMENT BAMBOUTOS FINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECISION PREFECTORALE N°20/DP/P.31/SAEF/CDPM/19 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°21/DC/F.31/SAEF/CDPM/19 DU 25 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE

BABADJOU.

Lot 1 : construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école publique de Bamelio

Maître d'ouvrage : Préfet Département Bamboutos

Financement ; Budget d'investissement Public (BIP) Exercice 2019

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifier et complété par les décrets n° 2015/434 du 02 octobre, n° 2018/191 du 02 mars 2018 et

N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement.

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2016/178 du 05 avril 2016 portant nomination de Monsieur EWANGO BUDU Ernest, Préfet du Département des Bamboutos ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Considérant l'arrêté n°0205/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions départementales de passation des marchés publics ;

Considérant la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant la circulaire n°005/LC/MINMAP du 07 novembre 2013, prescrivant les seuils de compétence les modalités de contrôle de l'exécution des Marchés Publics et de la délivrance du visa préalable par les responsables des

services déconcentrés du Ministère des Marchés publics ;

Considérant la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Considérant L'Appel d'Offres National Ouvert n°22/AONO/F.31/SAEF/CPDM/19 du 25 Juillet 2019 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc administration au lycée Bilingue de Zavion dans l'arrondissement de Babadjou (Lot 1, lot 2).

Considérant la lettre n°29/NS/F.31/CDPM/2019 du 30 Août 2019 du Président de la commission départementale de passation des Marchés Publics qui souligne l'infructuosité du lot 1 non soumissionner et sollicite sa relance.

DECIDE :

Article 1^{er}: l'Appel d'Offres National Ouvert n°21/DC/F.31/SAEF/CDPM/19 du 25 Juillet 2019 pour l'exécution des travaux de construction de deux salles de classe dans certains établissements scolaires publics de l'arrondissement de Babadjou (Lot 2 : construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Bamelo) est déclaré infructueux et doit être relancé selon la procédure.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

MBOUDA le 4 Septembre 2019

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'OUEST

DECISION REGIONALE N° 368/F/SG/DAAJ/CA DÉCLARANT L'INFRUCTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014BIS/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 DU 02 AOÛT 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT ABRITANT L'UNITÉ DE DIABÉTOLOGIE DE L'HÔPITAL RÉGIONAL DE BAFOUSSAM. LE GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'OUEST, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, THE SOVERNOR OF THE WEST REGION COMMANDEUR DE L'ORDRE DE LA VALEUR

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs Services ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par les décrets n°2015/434 du 02 octobre 2015, n°2018/191 du 02 mars 2018, n°2019/001 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur AWA FONKA Augustine, en qualité de Gouverneur de la Région de l'Ouest ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°0203/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de passation des Marchés Publics ;

Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°014bis/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 du 02 août

2019 pour les travaux de réhabilitation du bâtiment abritant l'Unité de Diabétologie de l'Hôpital Régional de Bafoussam ;

Considérant le Procès-verbal N°074/PV/GOUV-OU/CRPM/2019 du 23 août 2019 de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Ouest relatif à l'ouverture des plis du DAO N°014bis/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 du 02 août 2019 pour les travaux de réhabilitation du bâtiment abritant l'Unité de Diabétologie de l'Hôpital Régional de Bafoussam, par lequel la Commission constate qu'aucun DAO n'a été acheté par les soumissionnaires ;

DECIDE :

Article 1 : l'Appel d'Offres National Ouvert N°014bis/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 du 02 août 2019 pour les travaux de réhabilitation du bâtiment abritant l'Unité de Diabétologie de l'Hôpital Régional de Bafoussam est déclaré infructueux.

Article 2 La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

BAFOUSSAM le 5 Septembre 2019

Le GOUVERNEUR

AWA FONKA AUGUSTINE

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

DECISION PREFECTORALE N°20/DP/P.31/SAEF/CDPM/19 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/AONO/F.31/SAEF/CDPM/19 DU 25 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DUN BLOC ADMINISTRATIF AU LYCEE BILINGUE DE ZAVION DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU. LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAMELO MAÎTRE D'OUVRAGE : PRÉFET DÉPARTEMENT BAMBOUTOS FINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifier et complété par les décrets n° 2015/434 du 02 octobre, n° 2018/191 du 02 mars 2018 et

N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement.

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2016/178 du 05 avril 2016 portant nomination de Monsieur EWANGO BUDU Ernest, Préfet du Département des Bamboutos ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Considérant l'arrêté n°0205/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions départementales de passation des marchés publics ;

Considérant la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant la circulaire n°005/LC/MINMAP du 07 novembre 2013, prescrivant les seuils de compétence les modalités de contrôle de l'exécution des Marchés Publics et de la délivrance du visa préalable par les responsables des services déconcentrés du Ministère des Marchés publics ;

Considérant la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Considérant L'Appel d'Offres National Ouvert n°22/AONO/F.31/SAEF/CPDM/19 du 25 Juillet 2019 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc administration au lycée Bilingue de Zavion dans l'arrondissement de Babadjou (Lot 1, lot 2).

Considérant la lettre n°29/NS/F.31/CDPM/2019 du 30 Août 2019 du Président de la commission départementale de passation des Marchés Publics qui souligne l'infructuosité du lot 2 non soumissionner et sollicite sa relance.

DECIDE :

Article 1^{er}: L'Appel d'Offres National Ouvert n°22/AONO/F.31/SAEF/CDPM/19 du 25 Juillet 2019 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc administration au lycée Bilingue de Zavion dans l'arrondissement de Babadjou (Lot 2 : construction d'un bloc administratif au Lycée Bilingue de Zavion) est déclaré infructueux et doit être relancé selon la procédure.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

MBOUDA le 4 Septembre 2019

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'OUEST

DECISION REGIONALE N° 367/F/SG/DAAJ/CA DÉCLARANT L'INFRUCTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 DU 09 AOÛT 2019 POUR LA RÉALISATION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À BAPENG, ARRONDISSEMENT DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST. LE GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'OUEST, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, THE SOVERNOR OF THE WEST REGION COMMANDEUR DE L'ORDRE DE LA VALEUR

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs Services ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par les décrets n°2015/434 du 02 octobre 2015, n°2018/191 du 02 mars 2018, n°2019/001 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur AWA FONKA Augustine, en qualité de Gouverneur de la Région de l'Ouest ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°0203/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de passation des Marchés Publics ;

Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°017/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 du 09 août 2019 pour la réalisation d'une adduction d'eau potable à Bapeng, Arrondissement de Bamendjou, Département des Hauts-Plateaux, Région de l'Ouest;

Considérant le Procès-verbal N°075/PV/GOUV-OU/CRPM/2019 du 30 août 2019 de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Ouest relatif à l'ouverture des plis du DAO N°017/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 du 09 août 2019 pour la réalisation d'une adduction d'eau potable à Bapeng, Arrondissement de Bamendjou, Département des Hauts-Plateaux, Région de l'Ouest, par lequel la Commission constate qu'aucun DAO n'a été acheté par les soumissionnaires ;

DECIDE :

Article 1 : l'Appel d'Offres National Ouvert N°017/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 du 09 août 2019 pour la réalisation d'une adduction d'eau potable à Bapeng, Arrondissement de Bamendjou, Département des Hauts-Plateaux, Région de l'Ouest est déclaré infructueux.

Article 2 La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

PRÉFECTURE DU HAUT NKAM

**ADDITIF : N°02/AD/F33/CDPM-/2019 AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°06/AONO/F33/CDPM/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
FORAGE EQUIPE DE PMH ABABOUANTOU NGUIEU DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANDJA,
DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 18 SEPTEMBRE 2019 à 14 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Haut-Nkam. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

BAFANG le 6 Septembre 2019

Le PRÉFET

BIDZOGO MBIDA Parfait bertrand

PRÉFECTURE DES HAUTS PLATEAUX

ADDITTF 001/AONO/F/F38/SAEF-AI/2019 DU 12/09/2019 PORTANT SUR LA PROLONGATION DES DELAIS D'OUVERTURE DES OFFRES (AUCUN SOUSMISSIONNAIRE ENREGISTRE) DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 (TROIS BIS)/AONO/F/F38/SAEF/CDPM-AI/2019 DU 29/08/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CARREFOUR DJEUKOUO, ARRONDISSEMENT DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... The bids shall be opened in one phase. The opening of the administrative; Technical and Financial documents will hold on 12th September 2019 at 12 pm local time by the Tenders Board of the Upper-Plateau Contracting Authority in the conférence Hall of the SDO's Office of the upper plateau at Baham. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice. The opening of the bid - opening session must be done not later than one hour after the time - limit for the submission of bids as specified in the tender file
	Lire plutôt The bids shall be opened in one phase. The opening of the administrative; Technical and Financial documents will hold on 19th September 2019 at 12 pm local time by the Tenders Board of the Upper-Plateau Contracting Authority in the conférence Hall of the SDO's Office of the upper plateau at Baham. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice. The opening of the bid - opening session must be done not later than one hour after the time - limit for the submission of bids as specified in the tender file

BAHAM le 12 Septembre 2019

Le PRÉFET

MOHAMADOU BELLO BAMANGA

COMMUNE DE MESSONDO

ADDITIF N°002/A/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/19 DU 17 SEPTEMBRE 2019 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 23 AOUT 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE RURALE CARREFOUR DIMALA – CARREFOUR SOHIANGA, ARRONDISSEMENT DE MESSONDO DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires ,dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels ,devra parvenir à la mairie de la commune de messondo (Secrétariat Général)au plus tard le 19/09/2019 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :
 Avis d'appel d'offres national ouvert

N°009/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CDPM/19 DU 23 AOUT 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE RURALE CARREFOUR DIMALA –CARREFOUR SOHIANGA, ARRONDISSEMENT DE MESSONDO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaire, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir a la Mairie de Messondo (Secrétariat General) au plus tard le 20 Septembre 2019 a 12 heures précises contre récépissé et devant porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offre National Ouvert »

N°009/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 du 23 Aout 2019 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route rurale carrefour Dimala – carrefour Sohianga, Arrondissement de Messondo dans le Département du Nyong et Kellé, en procédure d'urgence

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera le 19/09/2019 à partir de 13 heures précises par la commission interne de passation des marchés publics auprès de la commune de messondo siégeant dans la salle de réunion de la mairie de messondo en présence des soumissionnaires ou un de leurs représentants dument mandates ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera le 20 Septembre 2019 a partir de 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Mairie de Messondo siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de Messondo en présence des soumissionnaires ou un de leurs représentants dument mandate ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

MESSONDO le 17 Septembre 2019

Le MAIRE

BILOA

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPIT

ADDITIF N°07/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2019 DU 30/08/2019 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) AUX ENTREPRISES DE LA BANQUE DE DONNEES DU PDRM II N° 009/AONO/MINADER/PDRM-II/CSPM/AII/2019 DU 30/08/2019 POUR LA CONSTRUCTION DE L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DES CENTRES DE SANTE EN SEPT (07) LOTS DISTINCTS DANS LES LOCALITES DE NDOUMKAIN (LOT 1), NGOUONDAM (LOT 2), KOUNDJA (LOT 3), NGOUOTOU (LOT 4), MACHOUTMBI (LOT 5), MATIAPON (LOT 6) ET MANKI (LOT 7) POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT PHASE II (PDRM-II), DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST (CAMEROUN). FINANCEMENT: BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT(BID).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

FOUMBAN le 30 Aout 2019

Le COORDONNATEUR

POTOUOGBOUNKOUO AMADOU

PRÉFECTURE DES HAUTS PLATEAUX

ADDITIF N° 001/DC/F/F38/SAEF-AG/2019 DU 13/09/2019 PORTANT SUR LA PROLONGATION DES DELAIS D'OUVERTURE DES OFFRES (AUCUN SOUMISSIONNAIRE ENREGISTRE) DE LA DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/F/F38 /CDPM/SAEF -AG/2019 DU 21/08/2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DU KIT EQUIPEMENT MOBILIER DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DES HAUTS PLATEAUX, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DEL'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 16/09/2019 à 12 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics des Hauts Plateaux sis à l'immeuble abritant la Préfecture de Baham. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutôt L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 30/09/2019 à 12 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics des Hauts Plateaux sis à l'immeuble abritant la Préfecture de Baham. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

BAHAM le 13 Septembre 2019

Le PRÉFET

MOHAMADOU BELLO BAMANGA

COMMUNE DE MESSONDO

ADDITIF N°003/A/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/19 DU 17 SEPTEMBRE 2019 RELATIF À L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001 TER/DC/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 23 AOÛT 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ÉCOLES DE L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELE, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de la commune de MESSONDO sous pli fermé au plus tard le 19 Septembre 2019 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention : « AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001TER/DC/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/19 DU 23 AOÛT 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES DE L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE – REGION DU CENTRE « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaire, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Messondo (Secrétariat General) sous pli fermé au plus tard le 20 Septembre 2019 à 12 heures , heure locale et devra porter la mention : « Avis de Demande de Cotation » N°001 TER/DC/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 du 23 Aout 2019 pour la fourniture du paquet minimum dans les écoles de l'Arrondissement de Messondo, Département du Nyong et Kele, Région du Centre.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres aura lieu le 19 Septembre 2019 à 13 heures précises dans la salle de réunion de la Mairie de Messondo, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.
	Lire plutôt L'ouverture des offres aura lieu le 20 Septembre 2019 à 13 heures précises dans la salle de réunion de la Mairie de Messondo en présence des soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandaté ayant une parfaite connaissance du dossier dont. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

MESSONDO le 17 Septembre 2019

Le MAIRE

BILOA

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm